L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Deuxième année - N°76 - Vendredi 26 octobre 1990 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F

SOMMAIRE

2
Discussion budgétaire

3
Pierre Mauroy

4
Lobbies et intérêt général

5
Colette Audry

6



Le prix de l'essence

7
Semaine de manifestations

8
Le sida, révélateur de toutes les inégalités

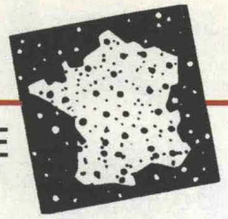
12
Moyen-Orient

13
Arié Shapir

15
Invité : Emmanuel Todd



Fondation Jean Jaurès



Loi de finances : les recettes adoptées

36.14 CODE PS

EN DIRECT AVEC Claire Dufour
secrétaire nationale aux Droits de l'homme,

mardi 30 octobre de 18 à 20 h

"La politique de la ville et l'intégration"

Le gouvernement n'a pas eu besoin d'engager sa responsabilité pour faire adopter les recettes du budget. Une satisfaction pour Michel Rocard. Mais les débats risquent de se durcir sur la contribution sociale généralisée.

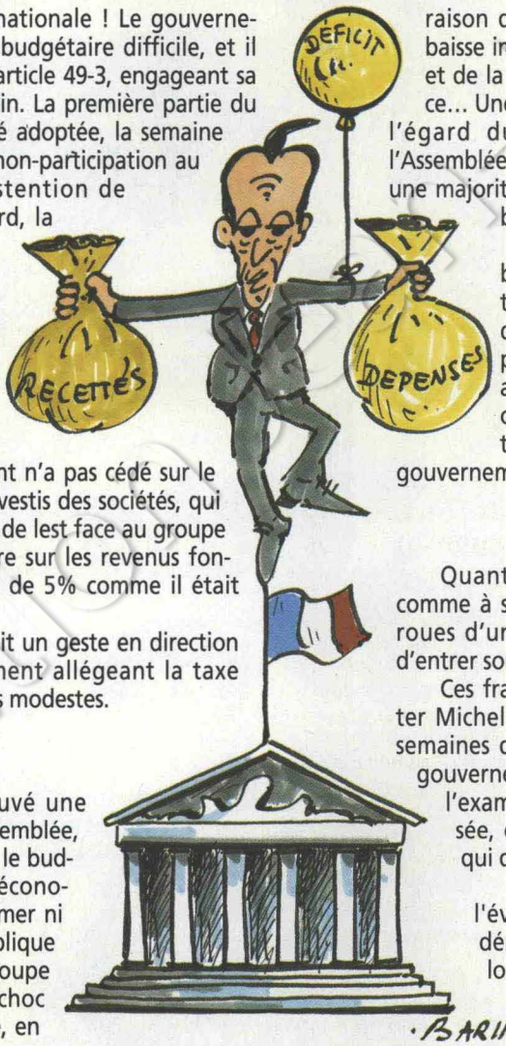
Bonne surprise à l'Assemblée nationale ! Le gouvernement s'attendait à avoir un débat budgétaire difficile, et il était prêt à faire usage du fameux article 49-3, engageant sa responsabilité. Il n'en a pas eu besoin. La première partie du projet de budget (les recettes) a été adoptée, la semaine dernière, sans difficulté, grâce à la non-participation au vote des communistes et à l'abstention de Raymond Barre. Pour Michel Rocard, la session parlementaire s'annonce donc mieux que prévu.

Après toutes les polémiques suscitées par le projet de budget, les dernières discussions entre le gouvernement et le groupe socialiste ont permis de dégager des compromis dans un climat pas toujours facile. Ainsi, si le gouvernement n'a pas cédé sur le taux d'imposition des bénéfices réinvestis des sociétés, qui passe de 37 à 34%, il a lâché un peu de lest face au groupe socialiste sur la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers, ramenés de 10 à 8%, au lieu de 5% comme il était prévu à l'origine.

Michel Charasse a également fait un geste en direction du PC, en acceptant un amendement allégeant la taxe d'habitation pour les revenus les plus modestes.

Prudence

Bref, le gouvernement a trouvé une majorité tant bien que mal. "A l'Assemblée, chacun s'est bien rendu compte que le budget n'est pas calé avec la réalité économique, mais personne ne peut affirmer ni définir les grandes orientations, explique Jean Le Garrec, porte-parole du groupe socialiste. Ce budget est celui du choc des incertitudes pour tout le monde, en raison de la crise du Golfe, de l'amorce d'une baisse importante de la croissance aux Etats-Unis et de la situation en Allemagne." Donc, prudence... Une prudence qui se manifeste également à l'égard du gouvernement. Il est clair qu'à l'Assemblée nationale, pour l'instant, il n'existe pas une majorité animée d'une réelle volonté de déstabiliser Michel Rocard.



Le PC a beau tempêter contre le budget, il a bien pris soin de ne pas participer au vote. Sans doute, la direction du Parti communiste ne veut-elle pas, en plein débat interne en vue du congrès, apporter de l'eau au moulin de ses opposants qui lui reprochent d'être systématiquement négative à l'encontre du gouvernement.

Pas d'inquiétude

Quant à Raymond Barre, il lui est délicat, comme à ses amis, de mettre des bâtons dans les roues d'un gouvernement au sein duquel vient d'entrer son ami Bruno Durieux...

Ces fragiles équilibres sur lesquels peut compter Michel Rocard vont-ils perdurer au cours des semaines qui viennent ? Le prochain test pour le gouvernement sera, le 9 novembre en principe, l'examen de la contribution sociale généralisée, qui est loin de faire l'unanimité... mais qui divise aussi la droite.

Il serait donc difficile d'imaginer que l'éventuelle motion de censure qui serait déposée par l'opposition puisse aller plus loin que les précédentes.

Jean-Pierre Bedeï

Une décision qui peut faire jurisprudence

La mise en congé de parti de Jean-Michel Boucheron, décidée par la direction du Parti socialiste, a suscité de nombreux commentaires de presse. Le PS aurait "lâché" ou se serait "débarrassé" de l'ancien maire d'Angoulême. "La décision qui a été prise répond à l'initiative de l'intéressé, a expliqué Jean-Jack Queyranne. Elle correspond à sa demande et va lui permettre d'être libre d'assurer sa défense."

Mis en cause pour sa gestion municipale par un rapport de la Cour des comptes de Poitou-Charentes, dont différents éléments ont été transmis à la chambre criminelle de la Cour de cassation, Jean-Michel Boucheron, dans une lettre adressée à Pierre Mauroy, avait souhaité "être mis en congé de (ses) mandats politiques." Désormais, le député de Charente est donc rattaché administrativement au groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Une mesure adaptée à la situation. Face aux présomptions qui pèsent sur Jean-Michel Boucheron, le PS devait réagir... mais il lui était impossible d'aller plus loin dans les sanctions avant que la justice ne tranche.

Quant à Jean-Michel Boucheron, il déclarait, la semaine dernière, à l'AFP : "Je n'ai jamais été informé directement du rapport de la Cour des comptes, mais j'ai les preuves de ce que j'avance et la justice tranchera. Dans ce cadre, la saisine de la chambre criminelle est une procédure normale." Dans cette affaire, Boucheron et le PS auront pris leurs responsabilités. C'est désormais à la justice de suivre son cours. La démarche adoptée dans cette affaire pourrait-elle faire jurisprudence ? "Pourquoi pas ? s'interroge le premier secrétaire. Quand un camarade a affaire à la justice, il doit pouvoir se défendre sans gêner ni être gêné par notre collectivité. Le Parti ne doit pas être éclaboussé, à nous de le protéger."

Vendredi
10, rue de Solferino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 45.51.47.03

Directeur de la publication : Bernard Roman

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat
Secrétaire gal de la Rédaction: Jacques Goubin
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Adjoint : Taoufik Khatib
Maquette : Flavienne Allar

Service Photo : Pascal Lebrun

Administration :
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Pyramid Conseil - Paris
Tél. 43.48.07.82

Conception graphique : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers
Bottin-direct (Paris)

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : Karim Daher / Gamma (couv) ; J.W. Sherriff / Fotogram-Stone (p.6) ; Arthus Pixel / Gamma (p.8) ; Florence Durand / Sipa-Press (p.9) ; AFP (p.13) ; autres PL.

Ce numéro a été tiré à 278.000 exemplaires

François Mitterrand dans la ville

"Que de fois m'a-t-on posé la question ? J'y ai répondu depuis longtemps, de la même façon. Qu'est-ce que la démocratie ? Qu'est-ce que la société moderne ? Qu'est-ce que l'avenir de l'homme ? Et je répondais : "C'est la ville".

Honte à ceux qui ont construit la ville en songeant davantage aux bénéfices qu'ils en retireraient au moindre prix, enfin au plus grand bénéfice pour le moindre prix pour eux, qui ont obéi à des lois que je trouve détestables, contre lesquelles je me suis toujours dressé, contre lesquelles je continuerai de me dresser, au nom d'un faux libéralisme qui organise le malheur de l'homme.

Il faut prendre la ville en main. Cela exige sans aucun doute des dépenses, cela exige une grande vision, de la continuité dans les idées, dans le projet et dans l'exécution. Nombreux sont les responsables qui ont déjà consacré l'essentiel de leurs efforts à reprendre ou à réparer ce qui fut manqué il y a déjà plusieurs décennies."

Cergy-Pontoise, le 18 octobre 1990

4.000 maires à Paris

Les délégués au 73e congrès de l'AMF (Association des maires de France) tiendront leurs assises du 23 au 26 octobre, au palais des Congrès.

Parmi les points abordés : un rapport d'étape sur la réorganisation de l'Association, qui doit revoir ses structures afin de rester en phase avec les différentes spécificités des communes. Réforme demandée par Pierre Mauroy au 70e congrès ! On se hâte avec lenteur, dans cette association pluraliste.

Second sujet à l'ordre du jour, et non le moindre : "les relations des collectivités entre elles et avec l'Etat", autrement dit, quelles sont les répercussions de la décentralisation. Est-ce que, par exemple, les petites communes ne se trouvent pas en position de dépendance face au département ? Mais, en filigrane, apparaîtra -dans les débats- le projet Joxe sur "l'organisation territoriale de la République", c'est-à-dire la déconcentration, l'information des citoyens, la coopération intercommunale. Et c'est sur ce point que l'opposition fourbit ses armes. Michel Giraud, président de l'AMF, a déjà indiqué, chatemitte, que "finalement, les lois Defferre avaient été élaborées dans un esprit de liberté... mais il ne faudrait pas que des ajouts." Le propos prend toute sa saveur lorsqu'on sait que ce même maire du Perreux, à l'époque rapporteur au Sénat, n'avait eu de propos assez durs pour dénigrer cette décentralisation.

Mercredi dernier, les maires socialistes s'étaient réunis autour de Pierre Mauroy, Christian Pierret, secrétaire national du PS aux Collectivités locales et Jean-Pierre Joseph, président de la FNESR, afin de préparer ces discussions et la position des socialistes dans les instances de l'AMF où ils exigent leur juste place.

Le ministre de l'Intérieur aborde la deuxième phase de la décentralisation. L'opposition l'accuse "d'organiser la disparition des 36.000 communes." Or, Pierre Joxe vient de réaffirmer, à l'occasion de la présentation de la "charte de la déconcentration" (c'est-à-dire la dévolution de l'administration centrale à l'échelon départemental) qu'il "appartiendra aux communes de décider si elles s'orientent ou non vers la coopération qui leur est proposée et à laquelle elles sont encouragées sans que rien ne leur soit imposé."

Si la France veut garder toutes ses chances lors du marché unique de 1993, il lui faut nécessairement des régions fortes, des communautés de villes et des communautés de communes pour les zones rurales qui fassent le poids face aux collectivités européennes. Les communes garderont leur identité, leur conseil, leur maire, mais elles n'œuvreront pas séparément et c'est l'intercommunalité qui fera leur force.

Voilà le véritable sens du débat et les récriminations de certains potentats locaux tendraient à prouver qu'ils ne pensent qu'à protéger des rentes de situation. Heureusement que les citoyens que nous sommes avons une autre idée sur l'évolution des collectivités territoriales.

C.-E.G.

Risque de guerre ou chances de paix ?

Comment l'annonce de la libération de tous les otages français retenus en Irak et au Koweït ne nous réjouirait-elle pas ? Chacun imagine l'angoisse qui devait les habiter, eux et leur famille. Chacun imagine aussi l'immense soulagement que tous doivent ressentir.

Mais il faut aller au-delà de l'émotion du moment et rester lucide. Cela veut dire qu'il ne faut pas oublier qu'il reste encore des centaines et des centaines d'autres otages qui n'ont pas recouvré la liberté. De plus, il ne faut pas oublier que ce "geste" - dont nous nous félicitons- n'a pu être accompli que parce qu'il avait été précédé d'une odieuse prise d'otages par l'Etat irakien.

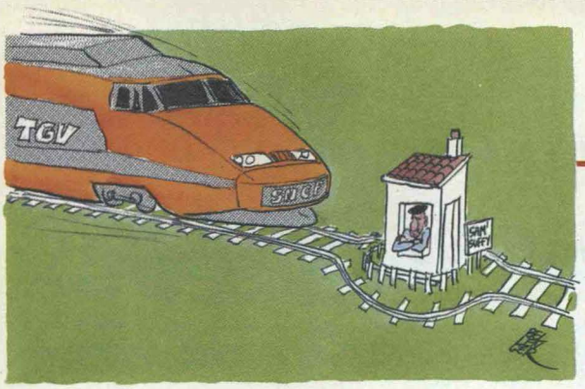
Notre position de fond n'a pas à être modifiée. La fin du conflit Est-Ouest peut annoncer une ère nouvelle, celle de la primauté du droit, de l'ONU et de la sécurité collective. Nous savons que l'issue du conflit du Golfe sera décisive pour l'avènement de cette ère nouvelle. Par conséquent, le respect des résolutions de l'ONU, c'est-à-dire la libération de tous les otages et la restauration de la souveraineté et de l'indépendance du Koweït, demeure notre objectif.

L'embargo total a été le moyen choisi avec raison par la communauté internationale pour atteindre cet objectif. Il fonctionne.

Le risque de guerre n'est pas pour autant écarté. A l'ONU, à New York, il y a quinze jours, je constatais même avec inquiétude que ce risque de guerre primait sur les chances de paix. Je crains aujourd'hui que tel soit encore le cas.

François Mitterrand, dans son grand discours prononcé à la tribune des Nations Unies, a montré la voie. Aujourd'hui, cette libération des otages français est positive. Souhaitons que demain d'autres libérations suivent, que les exigences légitimes de la communauté internationale soient remplies et que, ce faisant, les chances d'un retour à la paix s'accroissent.

Pour autant, nous savons tous qu'un retour véritable à la paix suppose que l'ensemble des problèmes du Proche et du Moyen-Orient soient, dans leur spécificité..., réglés. L'ONU a eu raison de condamner l'agression irakienne. Elle a eu raison de condamner les événements sanglants de Jérusalem. Elle s'honorerait aujourd'hui à condamner la Syrie pour ses responsabilités dans la tragédie du Liban. C'est lorsqu'elle saura, quelles que soient les situations, prendre les décisions qui s'imposent, que l'ONU sera en mesure de garantir une paix durable dans le monde.



L'intérêt général face aux lobbies

Les réformes se heurtent souvent aux situations acquises. Comment préserver l'intérêt général face aux lobbies ? Un débat relancé à la suite des discussions parlementaires sur la loi Evin, mais qui ne concerne pas seulement le projet de lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme.

Il existe en France des sujets tabous. Ainsi en a-t-il été longtemps pour cette corporation occulte, dont le caractère ethnologique échappait à Claude Lévi-Strauss, qu'on a baptisée les bouilleurs de cru. Sa puissance présumée était telle qu'on lui attribue quelquefois la chute du gouvernement Mendès France sous la IVe République, coupable de préférer le lait dans les écoles aux alambics. Officiellement, le "lobbyisme" n'a pas droit de cité comme aux Etats-Unis. Et pourtant, maintes intentions gouvernementales ou législatives comme, par exemple, celle de Michel Charasse de mettre en cause certaines déductions fiscales, se heurtent à un scepticisme généralisé. Dans le parcours d'obstacles qui est à la fois l'honneur et la rançon des sociétés démocratiques -les dictatures ne s'embarrassent ni d'avis, ni de contrôle, ni de critiques, ni de contre-pouvoirs- la volonté politique peut s'éroder parfois au fil des groupes de pression, tant certaines décisions mettent en jeu d'intérêts privés, économiques ou électoraux.

Le droit de tous et les intérêts de certains

Quand ce n'est pas l'argent qui fait loi, c'est le nombre. 750.000 Français (4,13%) ont failli, à la stupéfaction des politologues, envoyer à Strasbourg un député européen de la liste "Chasse, pêche et tradition" défendre le droit permanent de chasser la palombe. Si la pêche n'était là que pour mémoire, la force du lobby chasseur s'explique effectivement par la tradition. Jusqu'à la Révolution, la chasse a été le privilège de la noblesse. Toute réglementation est vécue comme une interdiction et suscite des crispations. L'intérêt général n'est pourtant pas là incompatible avec l'intérêt particulier des chasseurs. Ceux qui seraient les premiers à pâtir d'une dégradation de la nature ou d'une disparition des espèces seraient les chasseurs eux-mêmes. Leur situation illustre le contrat naturel que Michel Serres veut passer entre l'homme et le monde : "Voilà la bifurcation de l'histoire : ou la mort ou la symbiose. Or, cette conclusion philosophique, jadis connue et pratiquée par les cultures agraires et maritimes, quoique localement et dans des limites temporelles étroites, resterait lettre morte si elle ne s'inscrivait pas dans un droit." Il n'empêche que le droit, qu'il soit communautaire (la chasse à la palombe) ou national (la décision du ministre Lalonde d'interdire une aire de 6.400 ha afin de permettre la reproduction des ours effrayés par les coups de fusil), est souvent difficilement accepté voire battu en brèche.

Le débat devient encore plus rude quand il n'oppose pas seulement court et long termes, mais quand s'affrontent des intérêts clairement contradictoires. Il est rare qu'une réforme, même quand elle est conçue pour le plus grand nombre, provoque une adhésion générale. L'Etat est garant de l'intérêt général, mais l'histoire et l'ambivalence des Français à son égard font qu'il suscite autant la méfiance que le recours. Trois cas peuvent se présenter pour les pouvoirs publics, en exceptant celui où la force du groupe de pression empêche que des mesures ou des décisions ne soient même formulées, cas évoqué notamment pour "le lobby militaro-industriel". Les réformes mettant en jeu des valeurs qui impriment plus un caractère à la société qu'elles ne la modèlent, comme l'abolition de la peine de mort. Celles qui répondent à l'attente de l'opinion, comme l'impôt sur les grandes fortunes -notons au passage qu'il a fallu attendre qu'un chômage massif réduise à néant l'idée populaire du chômeur fainéant pour qu'un revenu minimal soit proposé. Celles qui, impopulaires ou contestées au départ, n'en sont pas moins destinées à améliorer le sort de la population en général ou du moins d'une partie, comme la contribution sociale généralisée, par exemple.

Pour faire capoter un projet, les lobbies peuvent jouer soit d'arguments économiques et financiers (la situation de l'emploi dans un secteur, le commerce extérieur, etc.), soit du levier de l'opinion. L'exemple récent de la loi contre le tabagisme et l'alcoolisme illustre la stratégie des uns et des autres en notre ère de surpuissance des médias. Le gouvernement avait choisi cette fois l'attaque frontale, Claude Evin mettant en cause "les professionnels qui ont toujours ridiculisé les pouvoirs publics et qui sont responsables de la situation d'aujourd'hui". L'occupation des médias par un contre-lobby, constitué par un groupe de cinq professeurs de médecine éminents, a contribué à élargir l'assise des partisans de la loi. Il est significatif que les tentatives du lobby du tabac se soient soldées par un échec. La nocivité du tabac est tellement intériorisée que le gouvernement a de moins en moins de mal à faire passer auprès des élus l'idée que, si toute prohibition serait attentatoire à la liberté individuelle, il y a un pas entre l'interdiction du produit et sa promotion publicitaire, surtout auprès des jeunes. Il n'est plus guère que le PC, qui s'était déjà opposé, seul avec l'UDF, au projet de loi à l'Assemblée pour, dans un communiqué alambiqué, intitulé drôlement "Les communistes contre le tabagisme et l'alcoolisme", "indiquer que le contournement des dispositions antipublicitaires par des professionnels étrangers au moyen de la télévision, créerait de graves difficultés à la Seita et aux agriculteurs sans pour autant lutter efficacement contre le tabagisme et l'alcoolisme."

Des arguments trébuchants

L'argument prévention pourtant mis en avant par ces professionnels de la persuasion que sont les afficheurs, les gens de radio et les publicitaires n'a pas été plus efficace que l'argument économique. Inaugurant une stratégie à l'américaine avec bureaux de spécialistes appointés, ils ont été jusqu'à proposer de passer gratuitement les messages du ministère de la Santé contre l'alcoolisme et le tabagisme. Les grands groupes alcooliers en ordre dispersé ou groupés dans l'association "Entreprise et prévention" ont eu moins de chances que le lobby viticole. A la décharge des députés socialistes, comme le note le sénateur Guy Allouche, "l'utilisation de la procédure d'urgence par le gouvernement était contradictoire avec le délai de près de trois mois entre la lecture à l'Assemblée et au Sénat qui a laissé libre cours au lobby viticole." Voté à main levée, l'amendement du sénateur de l'Aude, Roland Courteau, permettant la publicité en faveur du vin aura été finalement repoussé, les socialistes se divisant, un tiers contre et deux tiers pour. Mais Claude Evin n'est pas au bout de ses peines, un amendement du député RPR Couveinhes, adopté le 26 juin, écartant de l'interdiction publicitaire les vins de pays et d'appellation d'origine.

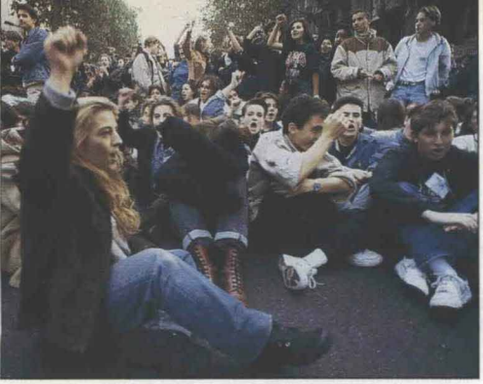
La mobilisation de l'opinion exigeant de dépasser un cadre catégoriel, on voit de plus en plus souvent des lobbies évoquer un intérêt général censé contrebalancer celui incarné par l'Etat. Ainsi a-t-on vu des pharmaciens, dont le revenu moyen avoisine les 70.000 F, manifester contre la réduction de leurs marges, sur des mots d'ordre comme "la santé en danger". La ficelle parut cette fois un peu grosse aux yeux des Français. Mais la caisse de résonance pas toujours clairvoyante des médias audiovisuels et la sophistication des lobbies aidant, il faudra dans l'avenir beaucoup de volonté politique, de caractère et de force de persuasion aux différents échelons de l'exécutif et du législatif pour faire aboutir ces réformes.

Bernard Chaouat

Bousquet : vers l'enterrement ?

Les réquisitions du parquet sur l'affaire Bousquet selon lesquelles les crimes contre l'humanité reprochés à l'ex-secrétaire général de la police de Vichy relèvent de la Haute Cour de Justice de la Libération étonnent et choquent. J.-P. Chevènement, invité de "L'Heure de vérité", n'est pas le seul à le penser. Outre la difficulté de réunir une juridiction qui devrait comporter "50 sénateurs ou députés en cours de mandat au 1er septembre 1939", la valse-hésitation du ministère public depuis l'ouverture de l'instruction fait se poser quelques questions. Certes, comme le note le procureur général Truche, pour être certain que les documents nouveaux qui ont motivé la plainte de Serge Klarsfeld (l'accord donné aux Allemands de faire participer la police française aux rafles contre les juifs), il faudrait avoir dépouillé tout le dossier. Mais qu'a-t-on fait depuis septembre 1989 ? L'invocation de la paix civile ne convainc pas. Comment peut-on refuser à la fois l'héritage pétainiste au Front national et le procès d'un des hauts dignitaires de Vichy ? Ne jugera-t-on que les responsabilités allemandes ? La réponse donnée le 19 novembre par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris ne manquera pas d'intérêt.

B.C.



Le spleen des lycéens

De nouveau, les lycéens dans les rues. Sous des revendications très corporatistes : des profs, des surveillants, des classes moins chargées, des locaux, s'exprime un malaise diffus qui dépasse le cadre du lycée.

Mais que veulent donc les lycéens ? A entendre leurs revendications la réponse n'est pas évidente. Pour Maud (Brétigny), la première exigence, c'est la sécurité. Carlos (Nogent-sur-Marne) s'insurge: "Cela ne peut pas continuer. En techno, on bosse dans un atelier sans aération. En plus, impossible d'avoir du chauffage avant le 1er décembre." Symbole de la manif, un autocollant : deux lycéens dans une poubelle sous le slogan "Non au lycée ghetto". Les lycéens en ont assez. Ils se sentent abandonnés. Comme leurs profs. A entendre parler de réforme de l'enseignement quand rien ne change, on attrappe le spleen. Et quand ils réclament à grands cris des pions, ils ne font pas un Mai 68 à l'envers mais revendiquent de travailler tranquillement avec la perspective d'un boulot, pas celle du chômage ni de la zone. Le viol du lycée de Saint-Ouen a mis le feu aux poudres. Mais le plus surprenant n'est-il pas que la violence s'arrête aux portes des lycées ? Peuvent-ils demeurer des territoires sacrés où s'apaiseraient toutes les tensions sociales ? Ce n'est pas un hasard si le mouvement s'est développé dans les lycées de banlieues défavorisées. "Les événements des dernières semaines sont au confluent de deux crises, analyse Christian Bachman, sociologue. Une crise sociale qu'engendre l'existence d'une société à deux vitesses, mal vécue par des jeunes sans réelle qualification, sans perspective d'avenir. Une crise de l'institution scolaire, incapable d'apporter des réponses. Et le ministère prend de plus en plus de retard sur l'évolution sociale. Des initiatives positives, comme le plan ZEP, qui devait doter de crédits et de postes suplémentaires les établissements des zones difficiles n'ont pas tenu leurs promesses." Joël Bianco, professeur d'allemand au lycée de Saint-Ouen, prolonge cette analyse : "On nous construit un lycée tout neuf. Mais les moyens pédagogiques devraient suivre. Nous avons besoin, davantage que les lycées privilégiés, d'une assistante sociale, d'enseignants, de surveillants, de documentalistes. Si l'objectif est plus d'égalité, il faut donner plus à ceux qui ont moins. On ne peut pas gonfler infiniment les budgets. N'ayons pas peur de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Un poste manquant dans un lycée bourgeois de centre-ville, c'est moins grave que dans un lycée professionnel de banlieue." L'objectif d'une sorte de redistribution sociale mais qui s'appliquerait à tous les stades de la vie quotidienne, de l'école au cadre de vie, ferait-elle son chemin ?

B.C. et P.J.

Laïcité : le réveil

La laïcité, vieux terme parfois galvaudé et souvent oublié ou négligé, a été au cœur des assises internationales de la laïcité organisées ce week-end à la cité des Sciences de Paris-La Villette par le Grand Orient de France.

Jean Poperen, ministre chargé des Relations avec le Parlement, a pu souligner, samedi soir, en préface à un large débat qui se déroulait rue Cadet, au siège du Grand Orient : "Il y a quelques mois, nous n'aurions pas réussi cela. Il y a une reprise, un sursaut, parce que, d'un certain côté, on a été un peu loin. La laïcité est liée à d'autres combats... Elle est la garantie de la liberté de conscience."

Cette liberté n'est-elle pas menacée par les religions et les intégrismes de tous bords qui se développent ou ravagent notre planète ?

Ainsi, le professeur Luc Ferry a-t-il pu insister sur l'universalisme de la laïcité et souligner : "Nous vivons la fin des messianismes. Ce n'est pas une crise passagère, nous sommes au cœur d'une grande mutation."

La laïcité n'est-elle pas, aussi, frappée en France par ce que Max Gallo désigne comme une "crise du fonctionnement social", car la France "perd ses repères" et ne s'en est pas donnée "de nouveaux".

Dans une plaidoirie ardente, Gisèle Halimi déplora que "nos sociétés laïques restent imprégnées de tabous et de préceptes religieux", et que "les femmes demeurent exclues de la scène sociale comme décideuses." Propos repris par Fatima Meziane, militante féministe marocaine, brossant un tableau effrayant de la société maghrébine avec un islam sûr de lui et dominateur.

En somme, la laïcité ne doit pas être remisée dans les greniers aux souvenirs, mais redevenir jeune et pimpante. Pour Patrick Kessel, organisateur de ces assises qui eurent un vif succès : "Elle répond aux questions de notre temps, fondée sur l'égalité des droits, elle est la principale réponse républicaine à l'extrême droite."

Jean-Robert Ragache, grand maître du Grand Orient, a conclu en affirmant que la réunion de La Villette n'était pas "un aboutissement mais un départ." En 1992, le GO célébrera avec éclat le bicentenaire de la fondation de la République. La première.

Quel est l'avenir de ce renouveau laïque ?

La naissance d'un comité Laïcité-République, présidé par le professeur Claude Nicolet avec, entre autres, Régis Debray, Maurice Agulhon, Michel Vovelle, Pierre Bergé, Alain Finkielkraut, est un premier pas qui devrait être suivi de quelques autres.

P. Y.

Colette Audry : les combats du siècle

Socialiste et laïque, Colette Audry, qui vient de mourir à quatre-vingt quatre ans, laisse le souvenir d'une existence intransigeante, placée sous le signe des valeurs républicaines.



Agrégée de lettres classiques, professeur à Caen, Rouen, Grenoble, Paris, elle commence ses engagements par le syndicalisme, adhère au Comité des intellectuels antifascistes par fidélité au philosophe Alain, rejoint Marceau Pivert, animateur du courant de la gauche révolutionnaire, se retrouve sur le front d'Espagne et s'élève, avec vigueur, contre la non-intervention. Après la guerre et un passage au cabinet de Gaston Defferre, elle reprend l'enseignement et la quête d'un socialisme régénéré. Après avoir séjourné dans quelques formations aux minces effectifs et avoir défendu le neutralisme, elle exalte les valeurs du féminisme en fondant, avec Marie-Thérèse Eyquem, le Mouvement démocratique féminin. Elle rejoint le Parti socialiste en 1969 avec Jean Poperen. Elle préside avec fougue l'Institut socialiste d'études et de recherches et veille au "Synthèse flash".

Proche de Simone de Beauvoir et de Jean-Paul Sartre dans les années 30, elle avait voulu les amener à un engagement politique. Il viendra plus tard. Elle préparait un ouvrage sur le couple phare de l'existentialisme.

Essayiste, son "Léon Blum ou la politique du juste" entraîna des débats. Prix Médicis pour "Derrière la baignoire", romancière, essayiste, dramaturge avec "Soledad", scénariste de "La Bataille du rail" de René Clément et de films pour Jacqueline Audry, sa sœur, Colette, esprit rigoureux, lucide, intransigeant, n'a cessé de vivre le socialisme comme une passion. Elle fut exemple et modèle.

Pierre Ysmal

Un hommage lui sera rendu prochainement au Parti.

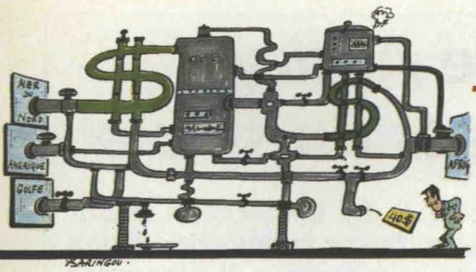
"La vie politique de la gauche est ainsi hantée par la morale..."

"La vie politique de la gauche est ainsi hantée par la morale, le rapport à l'éthique n'en est jamais absent. Même quand on croit le laisser de côté, même quand on évite de le percevoir, même quand on prétend le refuser. Cela parce que la vie de la gauche est sous-tendue par la conviction que la politique est l'affaire de tous. On s'arrange très bien, à droite, de l'idée qu'elle est, à la fois, le domaine de quelques spécialistes d'envergure et un petit jeu pas beau où seuls ces spécialistes sont habilités, par leurs éminentes qualités, à se salir les mains quand il le faut (c'est-à-dire quand ils le jugent utile), à doser le sordide et le sublime pour le bien de tous les autres, tout en conservant leur insigne respectabilité. Comme ces sorciers qui ont seuls commerce avec l'impur et demeurent purs. "Ce que tu fais, je ne veux pas le savoir", dit la droite à ses chefs. (...)

Nous disions que fermer les yeux à l'omniprésence de la morale politique ou la nier, c'est introduire dans la vie politique un non-dit préjudiciable à l'élaboration et à l'application d'une juste ligne politique. Non-dit générateur de pestilence comme tous les non-dit.

*Mais nous pensons aussi qu'en matière de politique, plus encore que partout ailleurs, on ne peut échapper au constat que fait Jean-Paul Sartre, selon lequel "la morale est tout à la fois inévitable et impossible." A noter que Sartre n'a pas écrit : inévitable **mais** impossible. Le **et** n'autorise aucune échappatoire. Il n'y a pas impossibilité **malgré** l'inévitabilité ou vice versa : l'inévitabilité est au cœur de l'impossibilité."*

Extrait des "Militants et leurs morales", C. Audry, Flammarion, collection La Rose au poing (1976).



Le pétrole monte, l'essence monte, le pétrole baisse, l'essence monte

La hausse du prix du pétrole a représenté 0,4% d'inflation supplémentaire en septembre comme en août. Cette semaine, les cours ont baissé de plus de 10 dollars, et l'essence devrait enregistrer cette baisse. Ainsi se continue une partie de yoyo qui donne le tournis à l'économie mondiale. Est-ce seulement la faute aux événements du Moyen-Orient ?

Depuis le début des années 80, le poids de l'OPEP s'est affaibli avec l'apparition de nouveaux pays producteurs indépendants et la montée en puissance d'autres sources d'énergie. L'offre de pétrole est devenue supérieure à la demande et, dans cette offre, l'OPEP ne contrôle plus que le tiers de la production. Sont alors apparus à Londres et Rotterdam, où transite le pétrole, de nouveaux marchés, les marchés "spots" : les prix y sont fixés librement par les lois de l'offre et de la demande, et les achats réglés au comptant. A partir de 1981, ces prix deviennent inférieurs à ceux des contrats à long terme qui sont fixes et lient les compagnies pétrolières aux pays producteurs, affiliés ou non à l'OPEP : ils sont donc rompus.

Aujourd'hui, c'est le marché qui fixe les prix, et non l'OPEP. Mais il y a marché et marché.

Une même cargaison vendue vingt fois

Dans un premier temps, le marché "spot" mène la danse. Par définition, les prix flottent en permanence. Ils entraînent ceux des contrats à long terme qui continuent à lier certaines compagnies comme Elf ou Total à leurs fournisseurs. Surtout, ils réagissent avec une extrême brutalité à la moindre information. Pour éviter ces évolutions en dents de scie, apparaissent d'autres marchés, les marchés à terme, qui ne sont plus des marchés physiques centralisateurs comme Londres ou Rotterdam mais des espèces de bourses spécialisées dans le pétrole.

Il existe aujourd'hui trois grands marchés à terme : le NYMEX de New York où est surtout coté le WTI ou brut de référence américain, l'IPE de Londres avec le brent ou brut de référence anglais et le ROEFEX de Rotterdam où est également coté, entre autres, le brent. Producteurs, raffineurs, distributeurs, entreposeurs y gèrent leurs "risques prix". On y achète et on y vend des "lots" standardisés (20.000 barils de WTI sur le NYMEX par exemple) par l'intermédiaire d'un "broker" ou négociant spécialisé. Ces lots peuvent ne pas avoir d'existence physique lors de la signature du contrat : ce sont des titres financiers sur une promesse d'achat ou de vente à une date ultérieure, à un prix convenu d'avance. La vraie cargaison d'un vrai pétrolier peut ainsi passer de main en main plus d'une vingtaine de fois durant un voyage d'environ trois mois.

Les observateurs estiment que 3% seulement des contrats aboutissent à une livraison réelle de pétrole. En 1989, pour une production de 92 millions de tonnes de brent, ont été échangées 240 millions de tonnes à l'IPE de Londres. La même année, les contrats échangés pour le WTI au NYMEX ont représenté plus de trois milliards de tonnes, c'est-à-dire la production mondiale totale, toutes qualités de brut confondues.

Dans ce mécanisme, on vend à terme si l'on pense que les prix vont diminuer et on achète à terme si on prévoit au contraire une hausse des prix. Ainsi sont théoriquement lissées les fluctuations trop fortes du marché "spot". Pendant longtemps, les prix ont été à la baisse et le marché anticipait cette baisse. Celle-ci a-t-elle été trop forte ? Avant même cet été, les marchés commencent à devenir ner-



Et l'essence...

"Le prix de l'essence est de nouveau à la baisse à la pompe, peut-être pas aussi vite que je le souhaiterais", a regretté dimanche Pierre Bérégovoy . Il devrait, d'après lui, se situer aux alentours de 5,88 F . C'est en tout cas le chiffre qu'ont sorti les ordinateurs du ministère en appliquant la formule qui a servi lors de l'encadrement du prix de l'essence du 8 août au 15 septembre. Mais, à part cette brève période d'encadrement, le prix de l'essence est libre en France depuis 1985. Les grandes surfaces ont profité de cette liberté en en faisant un produit d'appel et en la vendant plus bas que les compagnies pétrolières traditionnelles. Elles occupent maintenant un tiers du marché, ce qui a contribué depuis quelques années à la sagesse relative des prix de l'essence (et de l'indice des prix) et, après le 15 septembre, à inciter les pétroliers à accepter des "engagements de modération".

L'essence vient directement de Rotterdam où elle est achetée sur le marché "spot". Il faut en temps normal une semaine pour que le prix à la pompe enregistre les évolutions du marché. En règle générale, les pétroliers répercutent très rapidement les hausses, et beaucoup moins rapidement les baisses. Ils se défendent de tout machiavélisme en soulignant que leurs taux de marge sont parmi les plus faibles de la CEE. Aujourd'hui, les prix à la pompe baissent, doucement.

Un exemple de spéculation

Lundi 10 septembre : pendant que les écoliers français rentrent en classe, le cours du WTI à New York tourne entre 28,30 et 28,60 dollars. Le marché est nerveux, plutôt orienté à la baisse. Vingt minutes avant la clôture de la séance arrive la rumeur que l'armée irakienne a franchi la frontière jordanienne. Immédiatement, le baril cote 31,30 dollars. A ce moment, il est minuit passé en Jordanie ; le temps de réveiller les correspondants des agences de presse, la séance est close. Durant ces vingt minutes ont été signés 81.000 contrats portant sur 81 millions de barils, à peu près ce que l'Irak produit en un mois.

Les autorités du NYMEX décident d'ouvrir une enquête et découvrent au bout de trois jours que la rumeur est partie du marché de Chicago. Qui l'a lancée ? Personne n'a de preuves mais trois hypothèses sont avancées :

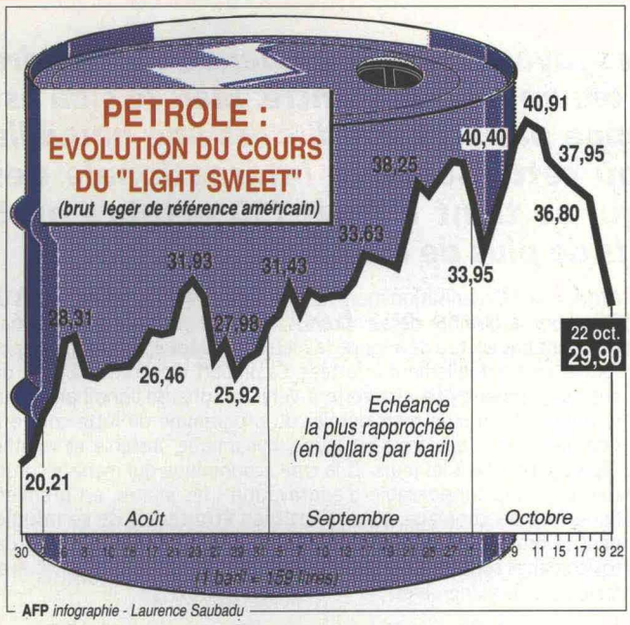
- les opérateurs du marché de Chicago ;

- certains spéculateurs pétroliers qui ont été pris à contrepied par la hausse du brut en août et qui ont perdu des sommes considérables ; ils se sont refaits en déclenchant une fausse rumeur un mois plus tard ;

- certains spéculateurs en bourse qui ont destabilisé le cours du pétrole pour provoquer une baisse de la bourse.

Source :
"La Tribune de l'Expansion"

DE L'ESSENCE



AFP *infographie - Laurence Saubadu*

veux et les différents opérateurs s'agitent, les "hedgers" qui couvrent les risques d'évolution des prix, les "traders", des intermédiaires mi-négociants mi-spéculateurs souvent liés à de gros groupes financiers, mais aussi les "dentistes", c'est-à-dire les spéculateurs.

Cette agitation peut d'autant plus s'amplifier que, sur un marché à terme, on n'immobilise que 5 à 10% du prix global convenu comme dépôt de garantie. Qui plus est, si les prix n'évoluent pas conformément aux prévisions, on peut "dénouer le contrat avant le terme", ce qui limite les pertes éventuelles. On imagine l'effet de levier formidable que la structure de ces transactions constitue en des temps troublés, quand plus personne ne sait où il va, essaie de ne pas perdre d'argent ou d'en gagner le plus possible en un minimum de temps. D'autant qu'il existe des liquidités énormes dans le monde, qui ne demandent qu'à se placer là où cela rapporte le plus qu'il s'agisse du pétrole ou d'autre chose. Il suffit de savoir (et d'en avoir les moyens) jongler avec le cours du dollar -qui est à la baisse- les cours de la bourse de New York et de Tokyo- dont les heures d'ouverture et de fermeture ne sont pas les mêmes en raison du décalage horaire-, les cours du marché "spot" de Londres et de Rotterdam et ceux des marchés à terme dont l'importance est à peu près égale. Tout se passe en temps réel, par téléphone, télex, fax et les plus gros ordinateurs tournent à plein rendement.

Spéculation ou gestion à hauts risques ?

L'occasion fait le larron, dit-on souvent, mais le larron peut aussi faire l'occasion (voir encadré). Qui spécule ? On serait presque tenté de répondre : tout le monde et personne. Certes, on montre souvent du doigt "traders" et "dentistes" : mais sont-ils les seuls ? Dans ce type de mécanisme, où est la morale ? Est-ce spéculer que de faire payer au suivant dans la liste la perte d'un jour ? On peut appeler cette opération se couvrir ! Est-ce spéculer que de faire des achats de précaution, juste au moment où l'on sent que le marché se retourne, comme on l'a tant vu au début d'août ? Dans ce cas-là, toutes les bonnes ménagères spéculent ! Que font par exemple tous les groupes qui sont plus ou moins liés au pétrole comme les compagnies aériennes, les groupes financiers, les grosses banques ? Est-ce de la spéculation, de la gestion à haut risque ? Le spéculateur d'un jour peut se trouver au bord de la banqueroute le lendemain et se refaire le surlendemain !

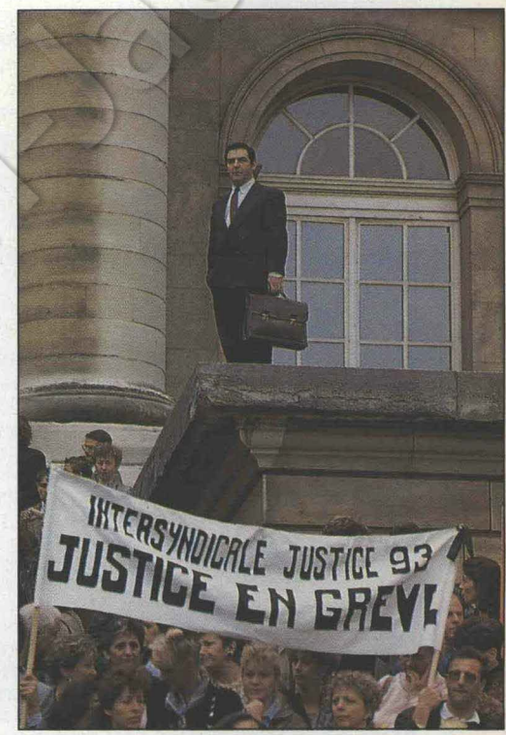
Malheureusement, c'est la juxtaposition de tous ces mouvements browniens au même moment qui fait que le pétrole monte un jour et baisse le lendemain. La multitude de ces mouvements browniens est toujours amplificatrice, dans un sens ou dans l'autre. Il est sûr, également, que certains tentent de les manipuler à leur profit. Mais qui ? Un jour on accuse les financiers, un autre jour les pétroliers...

Ce mécanisme est fou et, en temps de crise, la volonté d'un seul n'est pas en mesure de le maîtriser. On l'a bien vu le jour où le président Bush a mis sur le marché 5 millions de barils de brut tirés des réserves stratégiques américaines pour casser la spéculation. Sans résultat. Car il n'y a pas pénurie physique de pétrole. Il y a maladie des prix.

Monique Grima

Sur fond de malaise social, la CGT à l'assaut de la CSG

Les entretiens que Michel Rocard aura avec les partenaires sociaux en cette fin de semaine, après avoir été repoussés à plusieurs reprises, devaient évoquer les conséquences de la crise du Golfe : ils vont se dérouler en situation, sur fond de grève et d'agitation sociale. En première ligne les salaires, mais pas seulement. En fait, la CGT essaie de faire monter la mayonnaise sociale pour s'opposer à la CSG.



Mardi, tandis que les professions judiciaires font, pour la première fois souvent, l'expérience d'un mouvement revendicatif pour protester contre la faiblesse du budget de leur ministère, la plupart des transports en commun des principales villes ont plus ou moins été touchés par des débrayages.

A Paris, les syndicats protestent contre la réforme du comité unique d'entreprise de la RATP que la direction veut transformer en un comité régie d'entreprise entouré de comités départementaux. Mais les usagers du métro et des bus n'ont même pas pu trouver refuge dans un taxi : certains faisaient grève à l'appel de la CGT et de la CFDT pour demander une augmentation d'un franc de leurs tarifs destinée à compenser la hausse des prix du carburant. Ailleurs, les revendications des syndicats des transports sont salariales : CGT et FO protestent contre l'augmentation qu'ils jugent trop forte des primes diverses et y voient l'introduction d'une rémunération flexible au mérite. L'aéroport du Bourget, lui, est paralysé depuis le début de la semaine par une grève intersyndicale des contrôleurs aériens : ils demandent des augmentations d'effectifs et de salaire.

Mercredi, c'est au tour de l'EDF d'entrer dans la danse pour protester contre "la dégradation du service public". Jeudi, la CGT mobilise ses troupes contre la CSG.

Les convoyeurs de fonds, eux, attendent toujours les conclusions du conciliateur nommé par le ministère des Transports : ils veulent une prime de risques et un statut spécifique. Les dockers de Dunkerque, en grève depuis le 26 septembre, protestent contre le taux de chômage trop élevé qui frappe leur profession et posent comme préalable à toute négociation le paiement des jours de grève. C'est autour de cette question que se cristallise maintenant la grève des salariés de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Essonne : direction et intersyndicale étaient arrivées à un relevé de décisions que le ministère a refusé.

M.G.

Etre socialiste aujourd'hui dans l'entreprise en France et en Europe

réunion Ile-de-France

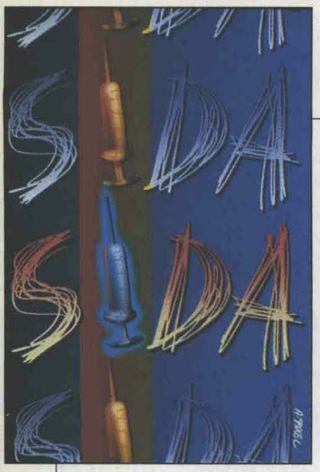
Militants et élus débattront autour de quatre thèmes :

- politique industrielle
- réduction du temps de travail
- droit du travail
- démocratie dans l'entreprise

samedi 27 octobre, 14 h 30

10 rue de Solferino 75007 Paris

Réunion animée par Michel Debout, secrétaire national aux Entreprises et aux problèmes de société.



LE SIDA, REVELATEUR

Le sida est une maladie. On en connaît les ravages qui continuent de s'étendre malgré l'importance des moyens mis en œuvre pour la vaincre. Mais le sida est aussi une discrimination : ce mal ne frappe pas au hasard, c'est une nouvelle machine à produire de l'injustice. D'où cette Semaine internationale des associations de lutte contre le sida qui se tient à Paris (30 octobre au 5 novembre) et rassemble les représentants de plus de cinquante pays.

Dossier préparé par Patricia Jaffray

"Le sida, c'est les autres" ? Rien n'est moins sûr. "Aujourd'hui, rares sont les gens qui n'ont pas dans leur entourage, proche ou lointain, quelqu'un de contaminé, observe Henry Maurel, vice-président de la Croix Rouge, secrétaire général de l'association Aparts. Les tabous ne sont pas tombés pour autant. Le virus est à la confluence des interdits majeurs de notre société, le sexe et la mort. Qui plus est, une mort qui détruit des gens jeunes. Or, en dehors des accidents de la route, on ne meurt pas entre 18 et 50 ans. C'est incongru, inadmissible, intolérable." Et pourtant... Entre 150.000 et 200.000 personnes sont contaminées en France. La situation est encore bien plus grave en Afrique où l'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime à plus de 5 millions le nombre de séropositifs, de gens porteurs du virus mais qui n'ont pas encore développé la maladie. Au total, 8 millions de personnes sont actuellement infectées. La plupart mourront dans les dix ans qui viennent. "Le pire reste à venir, prophétise Jonathan Mann, responsable jusqu'en mars dernier du programme de lutte contre le sida de l'OMS. L'épidémie est jeune, dynamique, instable et volatile. Elle s'aggrave tous les jours. Et la crise économique qui menace constitue un risque considérable d'aggravation : les jeunes, en première ligne face au chômage, pourraient bien être tentés de se réfugier dans la prostitution et la drogue." Actuellement, moins de 20% des toxicomanes sont infectés. Traduction, pour Jonathan Mann : " Il en reste 80% de vulnérables."

Pr. Didier Sicard : "Un vaccin peut-être dans quinze jours, peut-être dans cent ans"

***"Vendredi"*. Quelles sont les perspectives de traitement du sida ?**

Pr. Sicard (chef d'unité de médecine interne de l'hôpital Cochin - Paris). Il n'existe pas actuellement de traitement du sida. Il existe des traitements qui améliorent la survie et retardent, probablement, le déclenchement de la maladie. Le principal est l'AZT (azidothymidine) qui empêche le virus de pénétrer dans le noyau cellulaire. Utilisé depuis quelques mois à une phase précoce chez les individus séropositifs, l'AZT semble retarder le déclenchement de la maladie. Mais ce n'est qu'une hypothèse. On ne sait pas encore s'il est justifié de donner à tout le monde pendant dix ans, voire plus, un médicament dont on ignore la toxicité à long terme. D'autant qu'il s'agit d'une molécule qui fatigue la moelle osseuse. A un stade plus avancé, il n'est pas impossible que l'AZT se révèle plutôt toxique. Nous sommes dans une phase d'incertitudes. Il n'y a d'ailleurs pas que l'AZT. Plusieurs nouvelles molécules sont à l'étude dont commencent à bénéficier des malades volontaires.

En revanche, des progrès considérables ont été faits dans la prévention des infections opportunistes, digestives, pulmonaires, oculaires. On peut aujourd'hui améliorer la vie du malade, éviter les hospitalisations. Quand on voit l'immunité des séropositifs baisser, on les soigne avant même que les symptômes se déclarent.

Et le vaccin ?

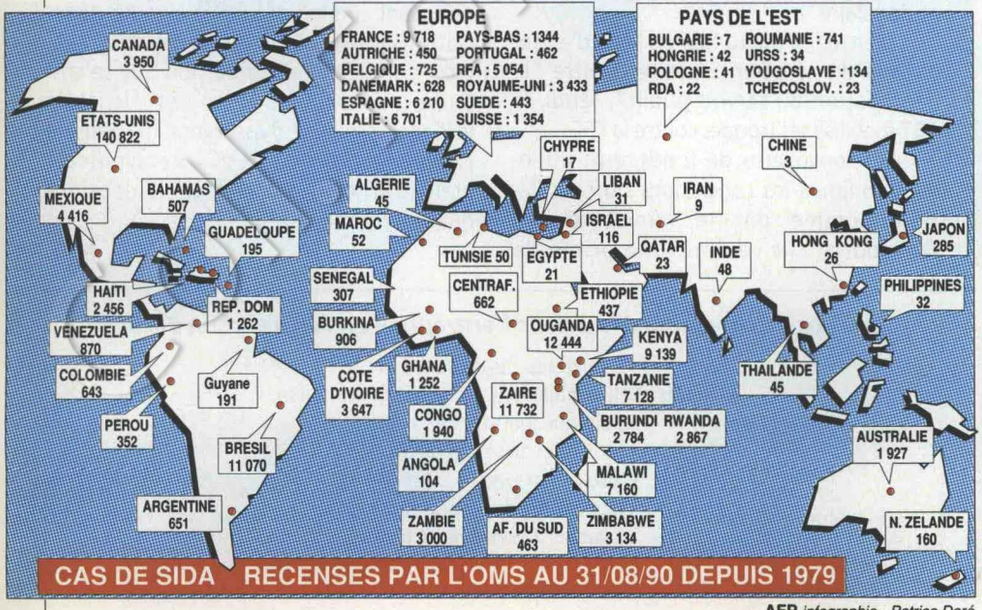
Malheureusement, les chimpanzés ne font pas de sida. On n'a encore jamais injecté un vaccin à quelqu'un de sain qu'on aurait exposé ensuite au contact du virus. Tant qu'on n'aura pas un animal qui développe la maladie, on ne pourra pas savoir si on a réussi à lui faire produire des anticorps protecteurs. Je ne suis pas optimiste pour les prochaines années mais, vous savez, la recherche en biologie n'est pas uniquement une accumulation de connaissances. Il suffit d'une découverte immunologique, d'une idée, pour que tout bascule. Peut-être aurons-nous un vaccin dans quinze jours, peut-être dans cent ans.

Tout séropositif est-il condamné ?

Au bout de dix ans, 50% des séropositifs ont développé un sida, 30% ont ce qu'on appelle un ARC (ensemble de manifestations cliniques précurseurs de la maladie), mais certains basculent en cinq ans, d'autres, peut-être jamais. Le recul n'est pas suffisant pour conclure. A San Francisco, 20% des séropositifs vivent depuis plus de dix ans sans aucun symptôme.

Dis-moi où tu fais l'amour...

Dans les premières années de l'épidémie, le virus touchait essentiellement ce qu'on appelait les "groupes à risques", héroïnomanes et homosexuels en Occident -c'était l'époque où la presse parlait de



AFP *infographie - Patrice Deré*

Vivre avec contre l'exclusion,

Sylvie a 30 ans, un petit garçon de 7 ans et le sida depuis 4 ans. Au cœur de Paris, elle vit avec Lucien et David dans un appartement clair, spacieux, moderne, l'un des neuf -sept en région parisienne, deux à Marseille- que l'association Aparts (Association pour les appartements de relais thérapeutique et social) met à la disposition des malades. "Quand j'ai appris que j'étais séropositive, cela ne m'a pas étonnée, se rappelle-t-elle. J'étais toxicomane, je savais que je faisais partie de la population à risques. Ma maladie a commencé par une tumeur cancéreuse. Je suis restée en réanimation plus de deux mois. Quand je me suis réveillée avec des perfusions partout, je me suis dit : ma vieille, ça y est, tu as le sida, tu vas crever. On m'avait donné trois mois à vivre, trois ans après, je suis toujours là avec une rémission complète de ma tumeur." Avant de se retrouver dans cet appartement thérapeutique, la jeune femme a passé vingt mois à l'hôpital. Paralysée des jambes, elle a été obligée de placer son petit garçon. Lorsque la maladie lui a laissé quelque répit et qu'il a fallu penser à sortir, Sylvie s'est retrouvée sans travail, sans ressources, sans logement. C'est par le service social de l'hôpital qu'elle a découvert Aparts.

Réapprendre à vivre

"La maladie entraîne une précarité sociale et psychologique terrible. Nous accueillons des personnes qui ont perdu toute insertion sociale et familiale, qui sont sans travail, souvent sans droits sociaux, explique Patrick Brossais, psychiatre et responsable de l'équipe médicale d'Aparts. Expérience unique au monde, Aparts a été fondée en 1987 à l'initiative d'Aides, la plus importante des associations françaises de lutte contre le sida, et du mouvement homosexuel des "Gays pour la liberté". Objectif : offrir un hébergement, une prise en charge médicale, psychologique et sociale aux malades les plus démunis jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre une vie normale. Tous les appartements sont prévus et équipés pour accueillir trois résidents. Chaque colocataire possède une chambre individuelle et y mène la vie la plus normale possible, sortant, lisant, recevant ses amis. A part le propriétaire, personne dans l'immeuble ne sait que ces locataires-là ne sont pas tout à fait comme les autres. Les appartements thérapeutiques sont également une solution de rechange plus que compétitive à l'hospitalisation : une journée y revient à 500 F par malade contre 2.200 F à l'hôpital ! Ils sont un lieu de vie, et pas seulement de soins. Aparts propose également un service d'accueil, d'orientation et de suivi psychologique et social pour les non-résidents et coordonne des projets de recherche sur les différents modes d'hébergement dans les pays de la Communauté européenne.

Lieu de vie provisoire, quatre à six mois en général, les appartements doivent être des tremplins pour replonger dans la vie dès que possible. Il est donc important que les résidents préparent un projet de sortie. Ce que fait Sylvie. En remuant son café, les yeux tournés vers la lumière, elle dit : "Je veux simplement mener la vie normale d'une mère avec son enfant. Ce n'est pas le sida qui

DE TOUTES LES INEGALITES

"cancer gay"-, habitants des grandes villes du tiers monde. Ce qui augmente aujourd'hui, c'est la vulnérabilité sociale : "Ceux qui ont la connaissance et les moyens matériels sont protégés. Soyons clairs. Ceux qui font l'amour dans les appartements luxueux du 7e arrondissement ou dans les soirées échangistes mondaines prennent leurs précautions. Pas les ados qui s'aiment ou se piquent dans les caves des HLM. Les groupes à risques sont aujourd'hui des groupes sociaux", affirme avec force Henry Maurel. Quant à l'Afrique, les épidémiologistes y perdent leurs repères : dans les grandes villes, comme Kinshasa (Zaïre), qui affichaient des chiffres records de contamination -7% de la population infectée-, le taux de séropositivité semble stagner. Pourquoi ? Les spécialistes s'interrogent. Les plus sensibles génétiquement au virus ont peut-être été déjà contaminés, observent certains. Sans aucune certitude. Ailleurs, dans les zones rurales qu'on croyait épargnées, l'épidémie flambe : dans certains villages de Zambie ou d'Ouganda, la maladie atteint 30% des adultes !

Une maladie de pauvres ?

Face à l'épidémie, une seule parade : le préservatif. Car le vaccin n'est pas pour demain. Et même, s'il existait, rien ne garantit que, pour des raisons d'intérêt financier, les laboratoires en fassent cadeau au tiers monde : "Ma principale inquiétude est que le vaccin, une fois mis au point, ne soit pas à la portée des pays pauvres, voire des pauvres des pays riches", s'inquiète Jonathan Mann.

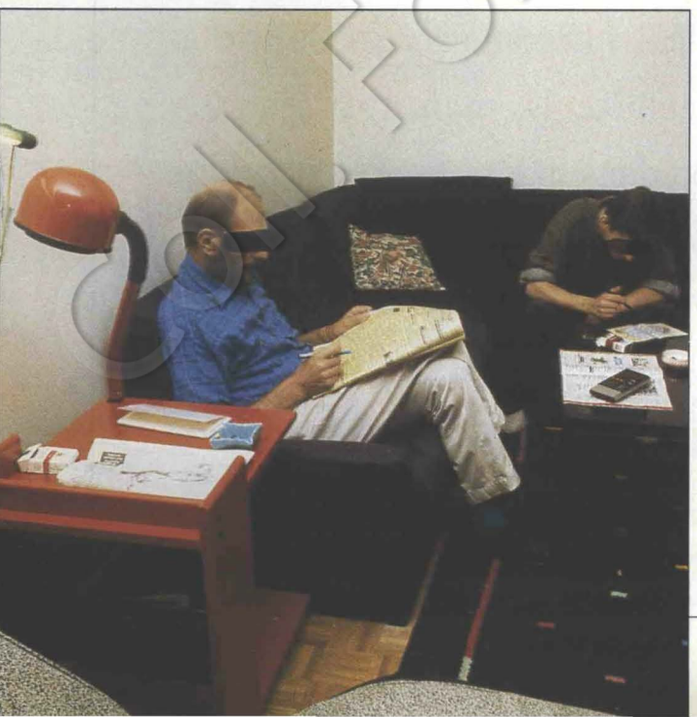
Inégalité Nord-Sud, inégalités entre catégories sociales dans les pays développés, le sida met à jour les pires injustices de nos sociétés. Un défi majeur que la médecine n'est pas seule à devoir relever. Nous sommes tous concernés.

le sida *des appartements dans la ville*

m'arrêtera. La maladie ? On essaie de ne pas trop en parler. On y est déjà trop souvent confronté entre les bilans, les séjours à l'hôpital." La mort ? Sylvie n'y pense pas du tout, elle se dit simplement qu'en allant chercher son pain, elle peut se faire renverser par une voiture, comme n'importe qui. Certes, il y a les moments de déprime : "Le handicap physique, la souffrance me font peur, bien plus que de me savoir condamnée", explique-t-elle. Parfois, certains craquent. Pas toujours facile de cacher son désespoir. Sylvie, elle, a choisi de se battre. Ce qui la révolte le plus ? "Les lenteurs administratives. On nous fait sentir que nous sommes des assistés. On devrait débloquer des crédits pour que nous puissions vivre décemment." Mais déjà, elle reparle de son fils : "Je me sens forte. Je suis sûre que nous allons pouvoir mener une vie normale. Non, le sida ne me désespérera pas."

Christine Lipani

(1) Aparts, 45, rue Rebeval, 75019 Paris. Tél. :42.45.24.24





Danielle Mitterrand : *"Le sida est une véritable menace pour les droits de l'homme"*

"Vendredi". Vous êtes présidente de la deuxième Conférence internationale des associations de lutte contre le sida. Pourquoi ce combat vous semble-t-il aujourd'hui prioritaire ?

Danielle Mitterrand. Il s'agit d'une maladie très particulière. Comme l'indique notre nom, France-Libertés, notre objectif est de défendre les libertés. Nous ne pensions pas avoir un jour à nous préoccuper de santé. De nombreuses associations le font déjà et très bien. C'est Jonathan Mann, responsable alors du programme contre le sida de l'OMS, qui nous a le premier alerté. "Avec cette maladie, il se produit, nous a-t-il dit, un phénomène qu'on n'observe pas avec les autres maladies : l'exclusion." Il y avait là une véritable menace pour les droits de l'homme. Une menace hélas toujours actuelle puisque la conférence qui devait se tenir à San Francisco a dû y renoncer devant le refus des autorités américaines de laisser entrer des séropositifs sur son territoire !

Un Africain sur cent est aujourd'hui contaminé. L'Afrique noire est en première ligne face à l'épidémie. Comment analysez-vous la situation ? Et quelles ont été jusqu'à présent les initiatives de France-Libertés en ce domaine ?

Notre première action a été de nous associer à une campagne d'information. Un film, tourné en Afrique, montrait ce qu'était cette maladie, qu'elle n'était pas une fatalité et que les moyens de prévention existaient. Il y avait notamment une scène terrible. Un médecin s'apprêtait à faire une piqûre et disait : "Vous voyez cette seringue, je m'en suis déjà servi quatre fois, je vais la réutiliser. Je n'ai pas la possibilité de la stériliser. Quand je fais quatre injections, je sais que j'inocule le sida à au moins un patient." Quand vous entendez cela, il n'y a pas d'hésitation, vous envoyez des seringues. Voilà, la Fondation en a ainsi distribué plus d'un million au Congo, au Zaïre, en Centrafrique et en Ouganda. Nous avons également créé deux banques du sang au Congo et, tout récemment, en Ouganda. L'an dernier, nous avons aidé une campagne d'information au Congo et en Centrafrique sous forme de 200.000 cahiers destinés aux 10-15 ans dont la couverture explique ce qu'est le sida et comment s'en protéger. Nous poursuivons cette campagne avec 2 millions de cahiers qui seront envoyés dans les prochaines semaines au Mali, au Niger, au Sénégal, au Burkina-Faso et peut-être au Togo. Dans un autre ordre d'idées, en France, nous avons soutenu dès le début l'association Aparts.

Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez en Afrique ?

Il n'y pas vraiment de handicap majeur, mais bien des lenteurs, et bien des lourdeurs. Quelquefois, j'ai des impatiences, j'aimerais aller plus vite, faire mieux. Mais nous risquerions de choquer. Et cela, nous ne le souhaitons pas. Nous devons être très attentifs à la culture de chacun, ne pas nous transformer en donneurs de leçons, ni en provocateurs. Il est vrai que, parfois, c'est difficile. Ainsi, sur nos cahiers, figurent deux belles mangues dont une a une petite tache. L'autre lui répond : "N'aie pas de chagrin, nous utiliserons le préservatif." Nous n'avons pas eu de difficultés dans les pays francophones. Un pays d'Afrique anglophone nous a demandé de remplacer cette phrase par : "Moi, je ne consomme que dans le mariage." Nous avons refusé, car nous n'avons pas à faire la morale. Mais la campagne risque fort de ne pas se faire là-bas.

Le suivi est également une condition indispensable à la réussite de toute action sur le terrain. Il ne suffit pas de créer une banque du sang, il faut accompagner son fonctionnement, s'assurer qu'elle dispose bien de tous les produits nécessaires, répondre à la demande au fur et à mesure de l'évolution des besoins. Là, nous faisons complètement confiance aux organisations non gouvernementales que nous soutenons sur place.

Votre action se limite-t-elle au tiers monde ?

Non, la campagne de cahiers rebondira en France l'an prochain. Chaque cahier vendu permettra d'en offrir un à un petit Africain. Le sida est aujourd'hui un mal mondial. Les expériences menées en France comme dans le tiers monde doivent se renforcer les unes les autres. L'Afrique n'a pas les moyens de financer les traitements actuels ni, probablement, le vaccin futur. La solidarité doit y jouer à plein. Sinon...

Propos recueillis par Lyne Cohen-Solal et Patricia Jaffray

Collection Fondation France Libertés

L'ELECTRICITE, C'EST POUR GAGNER



Parce qu'elle est abondante, facile d'emploi, l'électricité est un atout majeur du développement économique.
Avec un prix régulièrement orienté à la baisse, à l'abri des aléas internationaux, l'électricité renforce la compétitivité des produits industriels, stimule l'innovation et la création d'activités nouvelles.

EDF
Electricité de France

Sodel conseil

Fondation Jean-Jaurès

VOTRE COURRIER

La vie quotidienne et ses difficultés. La difficile mise en application de la politique gouvernementale. Et l'actualité avec les interrogations qu'elle ne cesse de nous poser.

Abonné à "Vendredi" et faisant partie des 136.000 contribuables ayant fait une déclaration de leur patrimoine en 1990 (ISF), je m'adresse au Parti socialiste pour lui faire part de mes remarques.
Les plus fortunés des Français (soumis à l'ISF) ne paient pas l'impôt de solidarité. Ils y échappent légalement par la possession d'une partie du capital d'une entreprise ou par la possession d'œuvres d'art qui, depuis quelques années, font l'objet de spéculations très peu culturelles. Il en est de même pour les gros agriculteurs et viticulteurs des régions riches (qui possèdent 100 à 500 hectares et plus) lorsqu'ils sont propriétaires et exploitants.
D'ailleurs, les conseillers fiscaux savent bien que les grandes fortunes n'ont pas attendu 1988 pour se mettre à l'abri sous des cieux plus cléments.
On peut penser que les redevables à l'ISF sont souvent les mêmes contribuables que ceux qui supportent déjà une part importante sur le revenu.
Je suis partisan de l'impôt de solidarité mais sur des bases équitables et élargies car il est impensable, lorsque l'on sillonne la France, de constater le nombre important de somptueuses résidences secondaires et les seulement 136.000 redevables de l'ISF en 1990.
A. Bouvet - Paris

Vous savez que les veuves bénéficiant d'une pension de reversion, lorsqu'elle est modeste, ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Lors du décès de leur époux, non seulement elles sont pénalisées de près de 50% de leurs revenus, malgré les promesses électorales de 1981 selon lesquelles les pensions de reversion atteindraient 60% lors du premier septennat, mais elles subissent les augmentations des loyers Méhaignerie (pour ma part, de 1.300 en 1988 à 3.000 F en janvier 1991), sans parler de la suppression des 100% aux personnes victimes des maladies ne faisant pas partie des 36 reconnues, mais ayant cependant des frais pour des affectations nécessitant un traitement continu.
C'est pourquoi je ne peux souscrire votre abonnement, ce que je regrette, car votre hebdomadaire est intéressant.
M. Barrère - 06 Cagnes-sur-Mer

En lisant le courrier des lecteurs et un de vos articles, le paysan que je suis a été choqué. Ainsi, un de vos lecteurs appelle à matraquer et réprimer violemment tous ces paysans qui manifestent. Est-il un nostalgique de ces nombreux Etats policiers ? Pour les violents incidents de la banlieue de Lyon, d'une autre importance, tout le monde cherche à expliquer, à comprendre, à justifier. Pour les paysans, on condamne en bloc et brutalement.
Cela évite évidemment d'analyser les vraies causes du marasme agricole : marchés désorganisés, réglementation des anabolisants non respectée au Benelux et en RFA, sécheresses successives, absence de politique agricole à moyen terme, aménagement du territoire uniquement dans les discours, etc., et permet de mépriser, marginaliser et accuser ces casseurs de paysans. Les producteurs de vin ont vu leur pouvoir d'achat baisser de 40% depuis 1984. L'excédent agro-alimentaire de 1989 est de 50 milliards, le déficit des échanges industriels de 56 milliards. Où est l'efficacité économique ?
Les divers plans de restructuration de la sidérurgie ont coûté 120 milliards, pour continuer d'importer des produits métallurgiques. Les paysans continuent d'enrichir la France tout en s'appauvrissant et en étant dénigrés : pollueurs, casseurs, profiteurs.
Inutiles ! Mais n'entretiennent-ils pas l'espace rural pour vos vacances et vos randonnées, les incendies de forêt ne s'arrêtent-ils pas souvent en bordure de parcelles cultivées ? Ne faisons-nous pas partie de ce peuple que nos élus prétendent représenter ?
M.F. - 12 Moyrazes

Ecrire que les événements de Vaulx-en-Velin (comme ceux du quartier des Chamards à Dreux) sont le résultat de "l'attitude tatillonne" de la police locale revient à faire celle-ci un bouc émissaire qui masque -soyons franc- l'échec partielle d'une politique.
Si, comme l'écrit Bernard Chaouat, les jeunes se plaignent d'être "régulièrement contrôlés, suivis, voire traqués", c'est qu'il y a au Mas du Taureau un taux de délinquance important et qu'il faut bien que la loi républicaine s'y applique comme partout ailleurs. Ou alors, on ferme les yeux et on laisse un quartier partir à la dérive et se "ghettoïser" comme à New York ou Washington.
Il n'existe aucune solution policière devant ces accès de désespoir résultant de la prise de conscience par toute une population de ses handicaps sociaux. Comment ne pas comprendre la révolte de jeunes chômeurs de 17 ans qui refusent la fatalité de leur condition ?
Le policier n'est pas formé pour faire face à ce genre de situation. Il lui est malaisé de moduler son intervention en fonction de tous les paramètres locaux. D'autant que, comme ce fut le cas l'été dernier à Vaulx-en-Velin, le dialogue police-population a été largement ouvert, notamment aux jeunes.
Il ne s'agit donc ni d'un problème spécifique police/jeunes, ni d'une question d'environnement (puisque le quartier avait fait l'objet d'une réhabilitation récente), mais d'un phénomène beaucoup plus complexe qui met en jeu les modes de fonctionnement de notre société.
A. Brillet - Syndicat national autonome des policiers en civil - Paris

A propos des débats sur l'intégration des immigrés en France et la nécessaire construction d'une identité européenne, il serait temps, me semble-t-il, de dissiper le flou artistique qui règne, dans le discours politique comme dans les commentaires des médias, autour des notions de citoyenneté et de nationalité. Faute de quoi, les discours sur l'intégration resteraient éternellement dans le vague. Intégrer ? Oui, mais dans quoi ? Veut-on intégrer les immigrés dans le corps social, le corps civique ou bien la nation française ? Nul ne semble le savoir, et surtout pas les intéressés.
Le droit conditionne une part de la réalité. Or, les conceptions françaises définissant la nationalité ont sans doute besoin d'être dépoussiérées. L'on doit regretter à ce propos que les réflexions menées autour d'une éventuelle réforme du Code de la nationalité n'aient pu aboutir à débats plus fructueux. Si le gouvernement souhaite s'en tenir aux principes traditionnels de la France en matière de définition de l'identité nationale, il conviendrait que nos hommes d'Etat rappellent solennellement à la collectivité quels principes les guident.
Affirmer que la nation existe en dépit de la race ou de la religion, qu'elle est une communauté de citoyens vivant sur un même sol et unis par le désir de partager un destin commun, c'est confondre tout bonnement, comme l'héritage de la Révolution française nous y invite, nationalité et citoyenneté. Cette conception généreuse de l'identité nationale n'est pas forcément celle des pays d'où sont originaires le plus grand nombre des immigrés. Il n'est donc pas certain qu'elle leur agrée ! Cette définition s'oppose en outre curieusement dans son principe au vote des étrangers, mesure qui dissocierait en effet, comme dans l'Union Soviétique stalinienne, la citoyenneté de l'appartenance nationale.
Il y a plus grave. Cette définition "républicaine" de la nation semble bien récusée par une partie du corps civique, encore minoritaire mais très démonstrative ; de plus, elle s'oppose radicalement aux réalités juridiques en vigueur hors de nos frontières, en Europe.
Je crains que la France n'ait pas a priori plus d'atouts que ses partenaires pour réussir l'intégration de ses immigrés. Pour relever le défi, elle devra d'abord réactualiser ou réaffirmer sa doctrine sur la nationalité. Nous assistons en effet à une montée de l'intolérance qui occulte le droit dans les mentalités : nos concitoyens sont de plus en plus nombreux à se fonder sur des critères ethniques et culturels pour juger de l'appartenance à la communauté nationale. La France laïque redécouvre avec hypocrisie son passé de fille ainée de l'Eglise et célèbre avec ostentation Jeanne d'Arc ! Les socialistes, dans un tel contexte, ne devraient pas participer au désarroi général ni, pour contrer les récupérations de l'extrême droite, se prêter à des jeux peut-être dangereux.
Un nouveau projet doit être élaboré par les socialistes français. J'espère fermement qu'il ne fera pas l'impasse sur les questions évoquées ci-dessus. Ne nous contentons pas de bonnes paroles. Je crois nécessaire de réfléchir à une redéfinition de l'identité nationale qui soit une réponse franche et adaptée aux discours passéistes de J.-M. Le Pen. Entamer le dialogue avec nos partenaires européens pour définir une citoyenneté européenne me paraît également urgent.
P.L. Vanderplanke - 59 Roubaix



Colloque "la jeunesse des valeurs de la gauche"

Vive les idées !

Une salle noire de monde, un auditoire très jeune, des débats de qualité. Ce premier colloque organisé par la Fondation Jean-Jaurès -avec l'ISER et le "Club des 101"- a été un succès.

La formule était attrayante : une série de dialogues entre des représentants de la jeune génération (Claire Dufour, Julien Dray, Jean-Christophe Cambadélis, Thierry Mandon, Manuel Valls, Catherine Coutard) et des responsables du Parti ou du gouvernement (Véronique Neiertz, Jean-Claude Petitdemange, Gérard Le Gall, Jean-Marc Ayrault, Max Gallo).

Le thème général -"la jeunesse des valeurs de la gauche"- était d'actualité, et intéressants les débats menés par Gérard Collomb sur le rôle des partis, les contours de la gauche, la lutte contre le Front national, le nouvel ordre international.

Concluant les travaux, le premier secrétaire, Pierre Mauroy, a rappelé que le mouvement socialiste s'est, de Jaurès à Blum jusqu'à Mitterrand, toujours bâti autour de synthèses. Il a appelé de ses vœux de nouvelles synthèses, notamment entre l'homme et la nature, entre le travail et le temps libre, entre l'Etat et le marché, entre l'individu et le groupe.

Toutes ces réflexions viennent utilement alimenter le projet que les socialistes préparent pour l'automne 1991.

Le prochain colloque organisé par la Fondation Jean-Jaurès et l'ISER se tiendra le 13 novembre et aura pour thème l'environnement. Préparez-vous !

LE GROUPE SOCIALISTE DU PARLEMENT EUROPÉEN

recrute, pour une entrée en service immédiate, un (m/f)

ATTACHÉ DE PRESSE

Elle/il devra suivre les travaux du Groupe socialiste afin d'en assurer une diffusion efficace dans les médias francophones. Cette tâche implique une expérience du journalisme. La connaissance de l'anglais, l'allemand ou l'espagnol est importante. La connaissance d'autres langues communautaires serait un atout supplémentaire. Des aptitudes à s'imposer, de flexibilité et d'improvisation sont pour cette tâche, qui est à exercer dans un service de presse multinational, indispensables.

Le lieu de travail principal est Bruxelles. Toutefois, des déplacements réguliers à Strasbourg et à Paris pour raison de service sont nécessaires. Occasionnellement, des missions dans d'autres pays de la Communauté peuvent intervenir.

Des connaissances préliminaires du fonctionnement des institutions européennes sont souhaitables.

La rémunération sera conforme au statut des fonctionnaires de la Communauté européenne.

Les candidatures et les demandes de renseignements complémentaires sont à adresser au Secrétaire général du Groupe socialiste du Parlement européen, rue Belliard 79-113, B-1040 Bruxelles, **avant le 15 novembre 1990.**

QUAND LA CRISE DU GOLFE

De plus en plus cyniquement, Saddam Hussein multiplie les appels du pied ou fait semblant. Tout se passe comme si le temps -et l'embargo- commençaient à faire leur œuvre. L'Irak alterne les gestes d'apaisement et les tentatives de division. Bien entendu, rien n'est joué et, paradoxalement, après la libération des otages français, les risques de guerre restent supérieurs aux chances de la paix. Mais, tôt ou tard, quels qu'aient été les épisodes intermédiaires, il faudra bien en passer par des négociations. Koweït et Golfe, bien sûr. Mais ensuite sur la totalité des problèmes du Proche et du Moyen-Orient, parmi lesquels le Liban et Israël.

Otages : piège ou espoir ?

L'annonce par Saddam Hussein, lundi dernier, de la libération de tous les otages français retenus en Irak et au Koweït est un succès de la fermeté dont a fait preuve la France depuis le début de la crise, puisque aucune négociation d'aucune sorte n'a précédé cette décision.

C'est aussi un succès de la politique d'embargo, qui semble produire ses premiers effets.

Il faut aussi vraisemblablement voir dans cette évolution de la position irakienne les conséquences du discours prononcé par François Mitterrand aux Nations Unies, proposant la tenue d'une conférence internationale sur l'ensemble des problèmes du Moyen-Orient, après le retrait total des troupes irakiennes du Koweït et la libération de tous les otages étrangers, conformément aux résolutions unanimes du Conseil de sécurité.

Ces signes d'évolution ne signifient nullement que tout risque de guerre soit désormais écarté, même si certains échos peuvent laisser penser que le dictateur de Bagdad serait prêt à négocier plus qu'on ne l'estime généralement. Mais, pour l'heure, son geste peut être interprété soit comme une lueur d'espoir, soit aussi comme un piège effrayant.

Il est à remarquer enfin que la "bonne nouvelle" est intervenue peu de temps avant la rencontre Mikhaïl Gorbatchev - François Mitterrand, à Paris.

Ghislaine Toutain

L'interminable agonie du Liban

Avec la reddition du général Aoun, les massacres de l'armée syrienne, puis l'assassinat du leader chrétien Dany Chamoun et de sa famille, l'agonie du Liban s'est brutalement accélérée.

A la demande de la France, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies se sont réunis pour procéder à un "échange de vues" à huis-clos sur les tragiques événements du Liban. Cette rencontre pourrait déboucher sur une saisine du Conseil. De son côté, Roland Dumas a souhaité le démantèlement des milices et le retrait de toutes les troupes étrangères du pays.

Comment en est-on arrivé là ? A vrai dire, engagé depuis quinze ans, le processus d'agonie du Liban s'est brusquement accéléré. Certes, la Syrie n'a jamais totalement renoncé au rêve centenaire des nationalistes arabes : une grande Syrie, groupant Liban et Palestine, la moitié occidentale du croissant fertile. Certes, la Syrie n'a jamais annexé le Liban. Ce sont des personnalités chrétiennes qui ont, en 1976, appelé au secours l'armée syrienne, alors qu'un conflit avait éclaté avec les musulmans groupés autour de la "coalition palestino-progressiste". Et la Syrie a pris soin à plusieurs reprises de faire légaliser (sinon légitimer) sa lourde présence militaire par des instances arabes : c'est notamment le cas des accords de Taëf. Rappelons-en les origines.

Le monde s'est vite désintéressé du Liban

En 1982, le Parlement libanais élit, sous la haute surveillance de l'armée israélienne, un jeune président, porteur très discuté d'espoirs de paix et de reconstruction. Bechir Gemayel est tué par bombe avant même son entrée en fonction. Son frère aîné, Amine, personnage ambitieux, vorace et sans charisme, lui succède pour six ans. Aucun successeur ne lui est désigné en 1988. Aussi, lorsqu'il quitte le pouvoir, le 23 septembre, le président Gemayel nomme-t-il Premier ministre le général Michel Aoun, au mépris de toute la tradition libanaise. Les musulmans continuent donc à reconnaître comme Premier ministre l'honnête et digne Selim al Hoss.

Il n'est guère convenable d'accabler aujourd'hui Michel Aoun. Mais son bilan est tragiquement négatif. De février 1989 à sa chute, il aura passé l'essentiel de son temps à combattre d'autres maronites, dans le petit "réduit chrétien" de 300 km2, faisant des milliers de morts. La "guerre de libération" totalement irréaliste, lancée en mars 1989, n'avait aucune chance d'aboutir et ne pouvait qu'aggraver deuils et destructions. Mais beaucoup y ont cru, chrétiens et sans doute bon nombre de musulmans aussi. On doit à leur rêve fracassé infiniment de tristesse et de compassion.

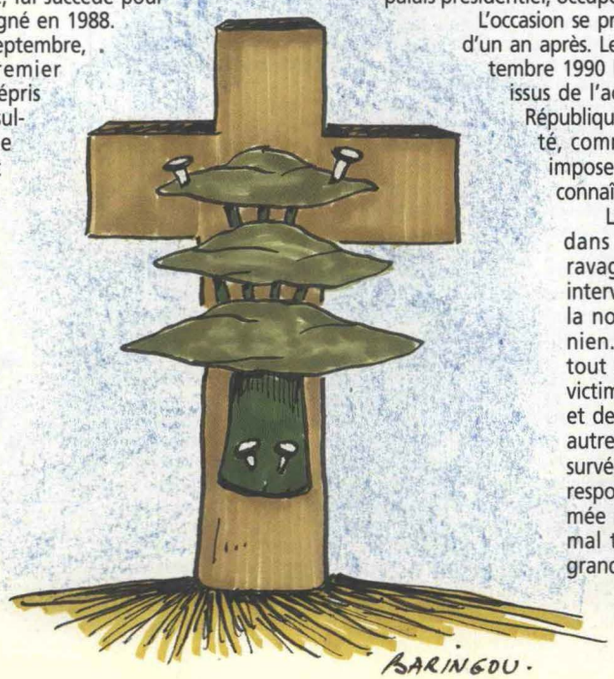
La France et le Saint-Siège mis à part, le monde s'est vite désintéressé du Liban. La politique des Etats-Unis s'y résume en une tragique suite d'erreurs, et pourrait se résumer comme suit : donnons le Liban à la Syrie, afin qu'elle se désintéresse de la question palestinienne, au profit d'Israël, qui lui-même contrôle une partie du Sud Liban, au mépris absolu de la résolution 425 du Conseil de sécurité des Nations Unies. En 1989, après six mois de violents combats à Beyrouth entre Aoun et les milices prosyriennes, le Comité tripartite de la Ligue arabe (Maroc, Algérie, Arabie Saoudite), impose un cessez-le-feu et une réunion de réconciliation. Soixante-deux députés libanais, réunis (retenus ?) pendant trois semaines, en conclave à Taëf (villégiature d'Arabie Saoudite) acceptent, le 22 septembre, après de nombreux rebondissements, un document d'entente nationale, qui doit beaucoup au très brillant diplomate algérien Lakhdar Brahimi. Le texte prévoit de compléter la Chambre des députés, de procéder à l'augmentation des pouvoirs du président du conseil et d'organiser le regroupement des forces syriennes dans un délai de deux ans. Cet accord ne satisfait personne, mais il apparaît comme la seule solution de rechange au chaos total. Chiites et druzes proches de Damas font connaître leur déception. Lâché par une partie importante du "camp chrétien", le général Aoun s'y oppose violemment. Mais il n'est plus alors qu'un général rebelle.

René Moawwad, nouveau président de la République, tente en vain d'amadouer Aoun. Mais sa voiture saute sur une bombe télécommandée, 17 jours après son élection, le 22 novembre 1989, jour où il rejoint Beyrouth-Ouest pour célébrer la fête nationale. Dans une réaction de survie, une prompte relève est assurée par l'élection d'Elias Hraoui, député maronite de Zahle, personnage de second plan, connu comme fonceur et très lié aux Syriens : le vote a lieu dans un hôtel de Chtaura, à une heure de route de Damas. Mais il ne peut s'installer au palais présidentiel, occupé par Aoun, et doit attendre.

L'occasion se présente avec la crise du Golfe, près d'un an après. Le président Hraoui signe le 23 septembre 1990 les amendements constitutionnels issus de l'accord de Taëf : c'est la deuxième République libanaise, et l'armée de la légalité, commandée par le chrétien Lahoud, impose le blocus du réduit chrétien. On connaît la suite...

Le Liban ne se reconstruira pas dans le mensonge. Le conflit qui le ravage depuis quinze ans est lié aux interventions de puissants voisins, et à la non-solution du problème palestinien. Mais c'est aussi et hélas avant tout une guerre civile. Le Liban est-il victime de la médiocrité, de la lâcheté et de la trahison de ses élites ? Et une autre question se pose. Le régime qui a survécu jusqu'à ce jour a-t-il jamais correspondu à la population réelle enfermée dans les frontières de 1920, cote mal taillée entre le petit Liban et la grande Syrie ?

Alain Chenal



Arié Shapir : recomposer la gauche israélienne

Dans la crise du Golfe, Israël a adopté un profil bas. Arié Shapir, délégué du MAPAM (Parti ouvrier unifié) en Europe, explique pourquoi les incidents sanglants de Jérusalem ont rendu la situation explosive.

"Vendredi". Quelle est votre analyse de la crise du Golfe ?

Arié Shapir. Quand le conflit a éclaté, Israël a déclaré ne pas être concerné, même si, bien sûr, il ne pouvait y être indifférent, pour des raisons géographiques, mais aussi parce que, dès le début, Saddam Hussein a tenté de l'y entraîner par des déclarations provocatrices. Donc, pendant deux mois, Israël s'est tenu à l'écart. Les choses ont changé depuis les événements de Jérusalem, le 8 octobre, qui ont joué dans le sens souhaité par le chef de l'Irak.

Diverses versions de ces événements ont été avancées. Il ne fait pas de doute qu'il y a eu négligence et défaillance de la part des forces de sécurité ; la police, débordée, a tiré avec des balles réelles dans la foule. La gauche et une partie de la presse israélienne ont critiqué très durement le gouvernement de ne pas avoir pris les mesures nécessaires, alors que Jérusalem est l'un des endroits les plus sensibles du monde. Mais il n'y a pas eu préméditation, ce n'était pas l'intérêt d'Israël.

Pourquoi refuser la mission d'enquête des Nations Unies ?

La situation est explosive et la résolution du Conseil de sécurité a fait monter le ton d'un cran. Pour autant, nous pensons qu'il est inutile de refuser cette mission, alors même que le gouvernement a, de son côté, nommé une commission d'enquête. Je crois que le gouvernement cherche à atténuer sa position pour éviter que le Conseil ne prenne une décision plus grave.

Que pensez-vous de l'attitude de la France ?

La France a été trop rapide et a donné l'impression de s'aligner uniquement sur l'OLP, qui a choisi le camp de l'Irak. Elle risque ainsi de ne pouvoir jouer tout le rôle qu'elle souhaiterait dans la région, et plus particulièrement dans le rapprochement israélo-palestinien futur, indispensable et urgent.

Etes-vous pour une conférence internationale pour régler le conflit israélo-palestinien ?

Le compromis entre les revendications légitimes des Palestiniens et la sécurité de l'Etat d'Israël n'est pas facile. Les choses se sont compliquées ces dernières semaines. Quand l'OLP avait indirectement reconnu Israël en 1988, une partie de l'opinion était apparue -avec une très grande méfiance, certes- favorable à une amorce de dialogue avec l'organisation de Yasser Arafat. Le ralliement de l'OLP à Saddam Hussein a rendu cette voie très incertaine, même si on peut comprendre les frustrations qui ont conduit à ce choix, liées en partie au refus, par le gouvernement israélien, de tous les plans de discussion proposés par l'Egypte et les Etats-Unis. Ce refus constitue une erreur politique et laisse la porte ouverte à la violence. C'est d'ailleurs pourquoi le Parti travailliste a fini par quitter le gouvernement.

Avant la crise du Golfe, nous n'étions pas opposés à une conférence internationale préparant une négociation directe entre les deux parties. Aujourd'hui, nous rejetons l'idée d'une conférence pour régler simultanément et en les amalgamant tous les conflits de la région. Après la libération des otages et l'évacuation du Koweït par l'Irak, une telle conférence, bien préparée, pourrait se révéler positive si elle prend en considération la spécificité des divers conflits de la région.

Quelles sont les perspectives de la gauche israélienne ?

Difficiles, mais non désespérées, elles vont beaucoup dépendre de la façon dont va se régler, un jour ou l'autre, la crise du Golfe. Après cette crise, le Moyen-Orient ne sera plus ce qu'il était. Israël devra tenir compte aussi de la nouvelle configuration de la situation internationale (rôle de l'ONU, fin de la guerre froide, etc.).

En outre, Israël est placé devant le plus grand défi de son histoire : intégrer massivement les juifs d'URSS. Cela va coûter très cher et il devra faire appel à l'aide humanitaire internationale (notamment des Etats-Unis et de la CEE).

Tout cela devrait permettre à la gauche, qui traverse une grave crise (particulièrement le Parti travailliste), d'effectuer sa recomposition et de retrouver audience et crédibilité auprès d'une opinion désorientée, plus particulièrement la population ouvrière. Nous avons deux ans, avant les prochaines élections, pour nous y préparer.

Propos recueillis par Ghislaine Toutain



Jean-Paul Liégeois
Jean-Pierre Bédéï

LE FEU & L'EAU



Mitterrand-Rocard: histoire d'une longue rivalité

Grasset

A LIRE ABSOLUMENT !

"Une description minutieuse du "couple impossible" de la gauche. Un véritable travail d'historien."
Sylvie Pierre-Brossolette / L'Express

"Des jugements (...) de première main"
André Laurens / Le Monde

• Editions GRASSET •

A RETOURNER À "VENDREDI" - SERVICE LECTEURS
10, RUE DE SOLFERINO - 75333 PARIS CEDEX 07

Cet ouvrage très documenté, en vente dans toutes les bonnes libraires, est également diffusé par votre hebdomadaire préféré au prix de 130 F l'exemplaire.
Pour le recevoir, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous, d'y joindre votre paiement et de nous renvoyer l'ensemble.

Nom, prénom.....
Adresse.....
.....
Code postal |_|_|_|_|_|
Commune.....
souhaite recevoir |_| exemplaire(s) de "Le Feu et l'eau".
Ci-joint mon règlement de |_| x 130 F =
(par chèque bancaire ou postal)

Drôles de bolides

Le comité directeur de l'ANCCE (Association nationale des conducteurs du char de l'Etat) est en proie à une vive perplexité suite à la dernière course de formule RF1.
Il est apparu à cette noble assemblée que le comportement des deux leaders Ayrton Gisna et Alain Chiprost débordait nettement du code de bonne conduite. Dépassements irréguliers, route coupée, refus de priorité, poussette éjectable font le lot des meetings dominicaux.
Les dirigeants de l'ANCCE auront beaucoup de mal à faire cohabiter ces deux pilotes qui veulent courir dans la même équipe, mais sous des marques différentes.

J.R.

Jean-Didier Wolfromm : "La Leçon inaugurale"



Messieurs les éditeurs, on vous en veut ! On vous en veut de ces contrats léonins en vertu desquels les romanciers que vous tenez en écurie doivent, quoiqu'il arrive, vous rendre, chaque année, un livre de plus. Et si souvent au grand dam des lecteurs !
En 1978, Jean-Didier Wolfromm nous avait donné "Diane Lanster", qui fut, l'Interallié aidant, un très grand succès justifié. Depuis : rien. Douze ans plus tard, "La Leçon inaugurale" ne méritera pas moins. Sous forme de règlement de comptes avec la société figurée par un emblématique personnage de père, un roman parfait se déroule : une intrigue solide et son suspense, des portraits psychologiques précis et, surtout, partout, dans les situations, les descriptions, les petits détails et les ressorts de l'aventure : l'évidence de l'authenticité qui donne au roman toute sa vraisemblance et tout son intérêt. Sans parler du brio de l'écrivain, avec qui rendez-vous est pris, donc, pour l'an 2002.
Grasset, 310 p., 98 F.

Florence Delay : "Etxemendi"



"Etxemendi" veut dire "maison de la montagne" en basque. C'est aussi le nom du héros. Parti au Mexique depuis trente ans, Julen Etxemendi revient au Pays basque qu'il avait quitté à l'âge de neuf ans, pour y régler un héritage. Cette affaire d'héritage doit se traiter des deux côtés de la frontière. Au Nord et au Sud du Pays basque. Mais quel Nord et quel Sud ? Avec quelle frontière ? Il n'est qu'un Euskadi, qu'un héritage !
C'est un beau roman. Net, ferme et passionné jusqu'à la violence. Violence des sentiments, violence des causes. Un roman d'action, différent, donc, des précédents livres de Florence Delay, le premier, -sauf erreur- inspiré par la revendication basque. L'auteur s'y implique si fort que le lecteur la retrouvera à peine déguisée (p. 174), attentive et engagée.
Gallimard, 206 p., 80 F.

Jean-Pierre Duprey : "Œuvres complètes"



Il y a, dans ce livre, la totalité de ce que Jean-Pierre Duprey a écrit. Et trois portraits de lui. Egalement fascinants. Ces photographies le désignent. Ces yeux clairs, ce regard aux aguets, cette interrogation en pleine lumière : une ébauche de dialogue ébloui à travers une simple photo. Celui qui regarde et celui qui voit : celui qui le regarde et lui qui voit.
Le visionnaire est un poète. Eblouissant en effet. "Un génie", disait André Breton. Il n'a accepté de vivre que vingt-neuf ans (1930-1959). A vingt ans, il avait déjà écrit l'essentiel. Pour quantité de raisons, et particulièrement à la lecture, on pense à Rimbaud à propos de Jean-Pierre Duprey. Comme lui, un prophète de la route. "Aujourd'hui (mon règne vient de là), je suis revenu aux âges de pierre, aux armes taillées dans le silex, aux cris humains confondus avec ceux des loups, aux soupirs des femmes prises de force, aux râles, aux agonies, à la mort PURE sous les griffes des lions./Je suis de ceux qui ne voient pas la surface de la mer mais ses fonds, ses trous, ses monstres, ses fantômes./Je suis de ceux dont les yeux sont partis pour l'horizon." (nov. 1946).
Bourgois, 336 p., 120 F.

"Histoire de la France, T. 3 : l'Etat et les conflits"

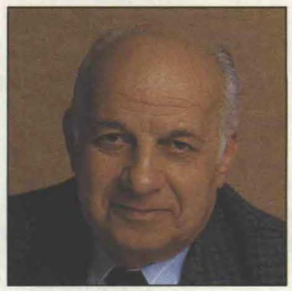


C'est le récit de l'histoire de la personne France qui est entrepris par une équipe d'historiens dirigés par André Bruguière et Jacques Revel. L'année dernière, dans "Vendredi" (n° 44 du 12 janvier 1990), Max Gallo a longuement rendu compte des deux premiers tomes, intitulés "L'Espace français" et "L'Etat et les pouvoirs". En effet, dans ce volumineux ouvrage, notre histoire est approchée par thèmes déterminés par un ensemble de singularités qui marquent encore aujourd'hui le paysage contemporain. Cet avant-dernier volume, qui a pour titre "L'Etat et les conflits", pourrait se placer à l'ombre du chêne de Saint-Louis rendant la justice, pris comme symbole. La France, souligne Jacques Julliard, est ce pays où tout conflit, dès qu'il sort du domaine strictement privé, met en jeu et en mouvement les institutions politiques les plus hautes, tout à la fois pour les contester et réclamer leur arbitrage. Pays de droit et pays d'ordre que le nôtre. Application et démonstration à quatre formes de conflits : politiques, sociaux, religieux et pouvoir central contre les autres corps. Que ces conflits soient en voie d'épuisement signifie-t-il que nous soyions entrés dans une société consensuelle ?
Le Seuil, 676 p., 320 F.

Sélection établie par Jacques Garat

BLOC - NOTES

Claude Estier



15 octobre
Retour à New-York pour la session des Nations Unies. Les tours de Manhattan brillent sous un soleil d'automne encore chaud mais la ville est de plus en plus sale et dégradée avec ses vieux immeubles de briques noircies par la pollution, ses trottoirs jonchés de papiers gras, ses chaussées défoncées, parsemées de trous d'où s'échappe une épaisse vapeur blanche. A toute heure de la journée, une foule compacte marche à travers ce parcours d'obstacles. Une image de la rue new-yorkaise m'a toujours amusé : ces gens qui font la queue le matin devant les "coffee-shops" pour emporter de quoi grignoter au bureau. A la nuit tombée, certains quartiers, dans le Bronx notamment, sont à éviter : l'insécurité s'aggrave et la télévision montre chaque jour des images de meurtres ou de disparitions d'enfants. Et aussi des reportages sur les sans-logis dont le nombre semble avoir sérieusement augmenté pendant les années Reagan.

16 octobre
De ce que me dit l'ambassadeur Paul-Louis Blanc et de mes premières conversations dans les couloirs, je tire quelques conclusions sur ce qui a changé à l'ONU. Le plus visible : l'affaiblissement de la position soviétique laisse les mains libres aux Américains qui ont, plus que jamais, une position dominante. Le seul véritable contrepoids se situe pour l'instant au sein du groupe des cinq membres permanents dont la France assure la plupart du temps la coordination et qui ont été l'élément moteur des résolutions du Conseil de sécurité sur l'Irak. Autre élément nouveau : la diminution du poids des non-alignés qui se nourrissaient depuis des décennies de l'affrontement entre Russes et Américains. La fin de cet affrontement les laisse sans prise, d'autant qu'ils sont maintenant très divisés, les Asiatiques, dont l'économie se porte bien, n'ayant pas les mêmes intérêts que les Africains ou les Latino-Américains. Les grands leaders des non-alignés n'ont plus guère de voix : l'Inde a ses propres difficultés, l'Algérie et la Yougoslavie ont pratiquement disparu, Cuba n'est plus crédible, le Mexique préfère se rapprocher des Etats-Unis pour résoudre ses difficultés financières. L'ONU de 1990 n'est plus celle des années 60 ou 70.

17 octobre
Le secrétaire général Javier Perez de Cuellar qui me reçoit dans son grand bureau du 38e étage paraît désabusé. Certes, il se réjouit que l'agression de l'Irak contre le Koweït ait permis aux Nations Unies de retrouver une certaine efficacité. Mais il est conscient que la tuerie du 8 octobre à Jérusalem et le refus du gouvernement israélien de recevoir la mission décidée par le Conseil de sécurité va mettre en cause l'unanimité que celui-ci a réussi à exprimer depuis deux mois contre Saddam Hussein. Le secrétaire général a particulièrement apprécié le discours que François Mitterrand a prononcé devant l'assemblée générale. "La France, dit-il, a depuis le début une position juste". Il est en revanche plus critique sur George Bush et l'administration américaine paralysés par les difficultés avec le Congrès pour l'adoption du budget et par le souci de ne pas pousser trop loin la condamnation d'Israël à trois semaines des élections législatives dans lesquelles le lobby juif américain semble particulièrement impliqué.

18 octobre
A la mission soviétique -qui ressemble toujours à un blockhaus- Yuli Vorontsov, revenu à New York à la tête de la délégation de l'URSS aux Nations Unies, me parle avec chaleur de l'atmosphère nouvelle qu'il y a trouvée. Il est cependant moins loquace sur son entente avec les Américains que sur le rôle positif de la France et la communauté de vues entre Paris et Moscou. Les Soviétiques, qui déploient de grands efforts diplomatiques, sont convaincus que la stratégie de l'embargo contre l'Irak est la bonne, qu'elle commence à produire ses effets et qu'il faut donc maintenir à tout prix le front uni contre Saddam Hussein.
Avec beaucoup de franchise, Vorontsov me parle de la situation en Union Soviétique, qui l'inquiète visiblement. Lui qui a vécu de longues années aux Etats-Unis puis en France sait bien que l'économie de marché ne peut fonctionner qu'avec des règles et une discipline, ce dont ses compatriotes, dit-il, ne semblent pas avoir conscience. D'où l'anarchie actuelle et une situation qui empire. Et il conclut notre conversation par un appel pathétique : "L'Occident parle de nous aider quand les choses seront stabilisées chez nous. Mais ce sera trop tard. C'est maintenant que nous avons besoin de votre aide".

21 octobre
Titre du "Monde" du 17 octobre : "Faute de majorité, M. Rocard devra recourir à des procédures contraignantes pour faire adopter le budget". Titre du "Monde" du 21 octobre : "Adoption des recettes budgétaires de 1991. Un succès de M. Rocard". Titres de presse du jeudi 18 (commentant un sondage de BVA) : "La gestion de la crise par M. Mitterrand est moins bien perçue". Titre du "Journal du Dimanche" de ce jour (commentant un sondage IFOP) : "L'effet Golfe dope la cote de Mitterrand". Comme quoi, le pire n'est jamais sûr !

Mozart : "La Flûte enchantée"



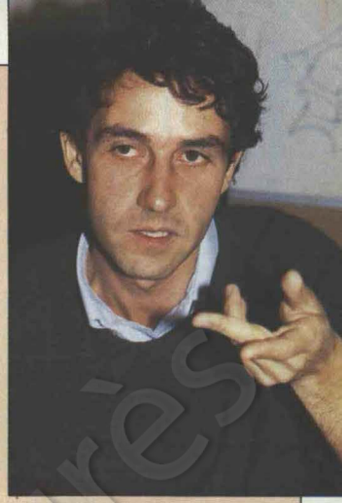
1991 sera l'année Mozart, pour le deuxième centenaire de sa mort. On n'imagine pas tout ce qui se prépare en manifestations de tous ordres. Voici déjà l'enregistrement de deux des principaux opéras.
En tête, une très belle "Flûte enchantée". Elle a si souvent été malmenée que l'on risquait d'oublier combien elle est claire, joyeuse, festive. Tout un climat retrouvé grâce à la rondeur de l'Academy-of-Saint-Martin-in-the-Fields et à la direction aérienne de Neville Marriner. Quant à la distribution -très nombreuse- elle joue le prestige. On retiendra particulièrement la splendide Reine de la Nuit de Cheryl Studer.
Philips, 3 CD, 426276, 2 h 21' 43", env. 400 F.

Mozart : "Cosi fan tutte"



Erato fait très fort et se lance dans l'enregistrement des opéras de Mozart/Da Ponte avec l'Orchestre philharmonique de Berlin. L'illustre phalange n'avait jamais abordé "Cosi". C'est Daniel Barenboïm qui l'y conduit. Du travail, beaucoup de travail. Dont on saluera le résultat.
Déjà, les musiciens de l'OP de Berlin avaient montré qu'ils étaient capables de mouler l'importance de leur effectif à une interprétation toute en légèreté. Ils répondent ici aux indications les plus précises du chef. Interprétation séduisante à bien des endroits : en tête Cecilia Bartoli, décidément (Dorabella). On attend avec intérêt par les mêmes "Don Giovanni" et "Les Noces de Figaro".
Erato, 3 CD, 45475, 2 h 57', env. 100 F.

EMMANUEL TODD



A partir des valeurs des familles traditionnelles, Emmanuel Todd, historien, démographe, sociologue observe l'histoire diversifiée de l'Europe occidentale et trouve des explications inédites aux phénomènes politiques et sociaux d'aujourd'hui.

Par quelles valeurs l'histoire européenne a-t-elle été façonnée ?

Par la liberté, l'égalité ou leur contraire, l'autorité, l'inégalité. J'ai cherché les concepts de liberté et d'autorité dans la relation parents-enfants des familles traditionnelles et ceux d'égalité et d'inégalité dans la relation entre frères. En combinant les deux critères, on obtient quatre types familiaux. Le système autoritaire-inégalitaire est le plus fréquent en Europe et majoritaire dans l'ensemble de la sphère allemande. On le trouve aussi à la périphérie de la France. C'est le substrat de la social-démocratie à la suèdoise ou de la démocratie-chrétienne à l'allemande. Voilà pourquoi les sociaux-démocrates et démocrates-chrétiens sont les plus puissants au Parlement européen. Le deuxième type, majoritaire en France, est libéral-égalitaire. Le troisième correspond au système libéral inégalitaire, support du libéralisme anglais. Enfin, le type autoritaire-égalitaire est le moins présent en Europe occidentale mais le plus lourd à l'échelle mondiale : il produit le communisme. On le trouve en Italie centrale et au nord-ouest du Massif central. Cela permet peut-être de comprendre le baroud d'honneur du PCF dans le centre du Limousin et le Berry.

Comment les valeurs d'égalité et de liberté, dominantes en France, ont-elles modelé le Parti socialiste français ?

Il faut parler du socialisme en France. A la fin du XIXe, un tempérament anarchiste se manifeste en région parisienne et Champagne. Il donnera un mouvent ouvrier peu organisé, très égalitaire et deviendra le Parti communiste français, atypique et fragile. Le deuxième tempérament, à la périphérie (Sud-Ouest, Nord-Pas-de-Calais, région de Marseille), de tradition social-démocrate, aboutit à la SFIO. Il repose sur les valeurs autoritaires-inégalitaires, conjugue une forte aptitude à l'organisation et au réformisme : il admet très bien que les ouvriers restent des ouvriers alors que le système égalitaire du Nord exige l'homogénéisation sociale. A partir de 1978, le PC s'effondre et le nouveau parti socialiste, issu de la SFIO, entre sur le terrain libéral-égalitaire. Ne lâchant pas sa périphérie, autoritaire inégalitaire, il devient double. L'affrontement du début du siècle entre le socialisme français, virulent en paroles mais inapte à l'organisation, et les sociaux-démocrates allemands, réformistes et surorganisés, se retrouve à l'intérieur même du socialisme français. On peut penser que l'appareil du parti va surreprésenter le tempérament social-démocrate, apte à l'organisation, alors que les électeurs, les sympathisants expriment mieux une sorte d'égalitarisme anarchiste.

Compte tenu des valeurs d'autorité et d'inégalité, quelle évolution imaginer pour l'Allemagne réunifiée ?

Sur le plan économique, ces valeurs et l'obsession de la transmission de génération en génération engendrent une certaine rigidité, une résistance des structures sociales : la contre-révolution industrielle est plus lente dans le monde germanique que dans le reste de l'Europe. 40% de la population active allemande travaille encore dans le secteur secondaire. Le paradoxe est que cette évolution sociale plus lente permet une surpuissance économique de l'Allemagne. Mais l'on se méprend sur la puissance allemande en ignorant que ce pays a traversé vingt ans de sous-fécondité (1,40 d'indice de fécondité). Politiquement, 1990 correspond peut-être à l'émergence de la grande Allemagne mais, démographiquement, c'est le début de la petite Allemagne, l'accélération du déclin. Le flux de la population de l'Est vers l'Ouest est aussi un effet de la crise démographique à l'Ouest. Quelle sera l'attitude rationnelle ? Construire des usines à l'Est pour stopper l'hémorragie ou transférer la population active vers l'Ouest ? Une course de vitesse s'engage entre les deux mouvements.

Si l'Europe est aussi diverse, quelle chance a-t-elle de s'unifier ?

Je suis partisan de la construction européenne mais, comme chercheur, je crains qu'elle ne se fasse pas. Les modèles familiaux démontrent l'ancrage des diversités dans un passé millénaire. Pourtant, les cartes ethnologiques révèlent des pays peu homogènes, des liens inattendus entre des régions : la région toulousaine, par exemple, a une structure familiale de type allemand. C'est un élément surprenant et réconciliateur. Mais les technocrates mentent sur l'Europe en disant : "Nous sommes pareils, plus nous serons unis, plus nous serons riches". Les gens savent que les sociétés fonctionnent différemment. Entre le mensonge technocratique et la réalité perçue, un gouffre apparaît et du gouffre naît l'inquiétude. Mais si on admet les différences, si on les explique, la peur de l'inconnu peut s'atténuer.

Vous pensez aussi que la manière dont les Etats gèrent leur immigration constitue un frein à la construction européenne...

Oui, la présence d'immigrés, particulièrement d'immigrés d'origine musulmane dans certains pays d'Europe, réactive des conceptions très différentes de la nationalité. Deux chiffres illustrent ces oppositions : 95% des enfants d'Algériens en France sont Français, 95% des enfants de Turcs en Allemagne sont Turcs. Alors, qui sera Européen en l'an 2000 ?

Vous évoquez la fin des idéologies dans les pays européens, entre 1965 et 1990, affirmant que la société idéale serait accomplie. Comment le croire ?

Une société idéale, ou au moins acceptable, est ce monde où la proportion d'enfants mourant avant l'âge d'un an est tombé au dessous de 8 pour 1.000, où la moitié des gens font des études secondaires. Dans toute l'histoire européenne, les hommes ont été mus par le caractère inacceptable de l'existence terrestre. La société construite au lendemain de la Seconde Guerre mondiale va au-delà des rêves les plus fous des prophètes et des idéologues. Elle n'est pas merveilleuse dans l'absolu mais, pour 80% de la population des sociétés occidentales, l'existence est agréable. Ceux qui souffrent encore s'orientent vers ce que j'appelle des micro-idéologies, le Front national, par exemple, en France.

Vous considérez l'effondrement des croyances religieuses comme phénomène déterminant de ce siècle. Pourquoi parle-t-on d'un retour du religieux ?

Cette question est à l'origine d'une confusion dangereuse. Le retour du religieux est largement mythique et ne s'appuie sur aucune démonstration quantitative. Il est à l'extérieur des frontières de l'Europe occidentale. A l'échelle mondiale, c'est avant tout l'islam. Le seul effet de cette thématique, perverse, est d'aboutir à une surestimation de l'importance du "péril musulman" et de compliquer l'intégration des immigrés en France.

Propos recueillis par
Maryline Trassard

Vendredi **BULLETIN D'ABONNEMENT**

à renvoyer à : "Vendredi"
10, rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07

Nom .....Prénom .....
Adresse : N° .....Rue : .....
.....
Commune .....
Code postal |_|_|_|_|_|
Bureau distributeur .....

Ci-joint paiement pour : |_| abonnements à 200 F = ...
|_| abonnements de soutien à 500 F = ...
Soit au total : .....F

Pour toute correspondance, joindre votre bande adresse.
Ref. section |_|_|_|_|_|

PETITE ANNONCE
100 F la ligne

Cours d'espagnol. Professeur expérimenté tous niveaux . Prix intéressant. Téléphoner le matin avant 9 h ou le soir au 43 36 76 41

AUJOURD'HUI ETRE PROF C'EST AVOIR LA POSSIBILITE DE TRAVAILLER AVEC DES ENTREPRISES. AUJOURD'HUI ON PEUT ETRE PROF AVEC UNE FORMATION TECHNIQUE. AUJOURD'HUI UN PROF DU SECONDAIRE PEUT ENSEIGNER EN FAC. AUJOURD'HUI LE METIER DE PROF A CHANGE.

Pour enseigner renseignez-vous.

Composez le 36.14 Edutel ou appelez le Ministère, Tél. : 16.1.49 95 44 44.

PROFESSION PROFESSEUR.

ECOM R.C. Paris B 301 689 113

Fondation Jean Jaurès